

GUIDE DES ÉTUDES LICENCE D'HISTOIRE 2026-2027



Joseph Vernet. *Marine, soleil levant*

TABLE DES MATIÈRES

I.	Présentation générale de l'Université du Littoral-Côte d'Opale	1
	1. Historique	1
	2. Organigramme	1
II.	Le Département d'Histoire	2
	Mot de bienvenue	2
	1. L'organisation du département	4
	2. L'organisation des études	4
	3. Le dispositif d'aide à la réussite (DAR)	6
	4. Le handicap	7
	5. La mobilité des étudiants	7
	6. Favoriser l'insertion professionnelle	7
	7. Responsabiliser les étudiants (discriminations, harcèlement, covid 19, plagiat...)	11
III.	Calendrier	13
IV.	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	15
V.	Guide de la LICENCE 1^{ère} année	25
	1. L'organisation des enseignements par compétences	26
	2. Programme des enseignements	29
	3. Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances	35
VI.	Guide de la LICENCE 2^e année	37
	1. L'organisation des enseignements	38
	2. Programme des enseignements	39
	3. Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances	46
VII.	Guide de la LICENCE 3^e année	47
	1. L'organisation des enseignements	48
	2. Programme des enseignements	51
	3. Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances	60

I PRÉSENTATION GENERALE

<http://www.univ-littoral.fr/>
<https://histoire.univ-littoral.fr/>



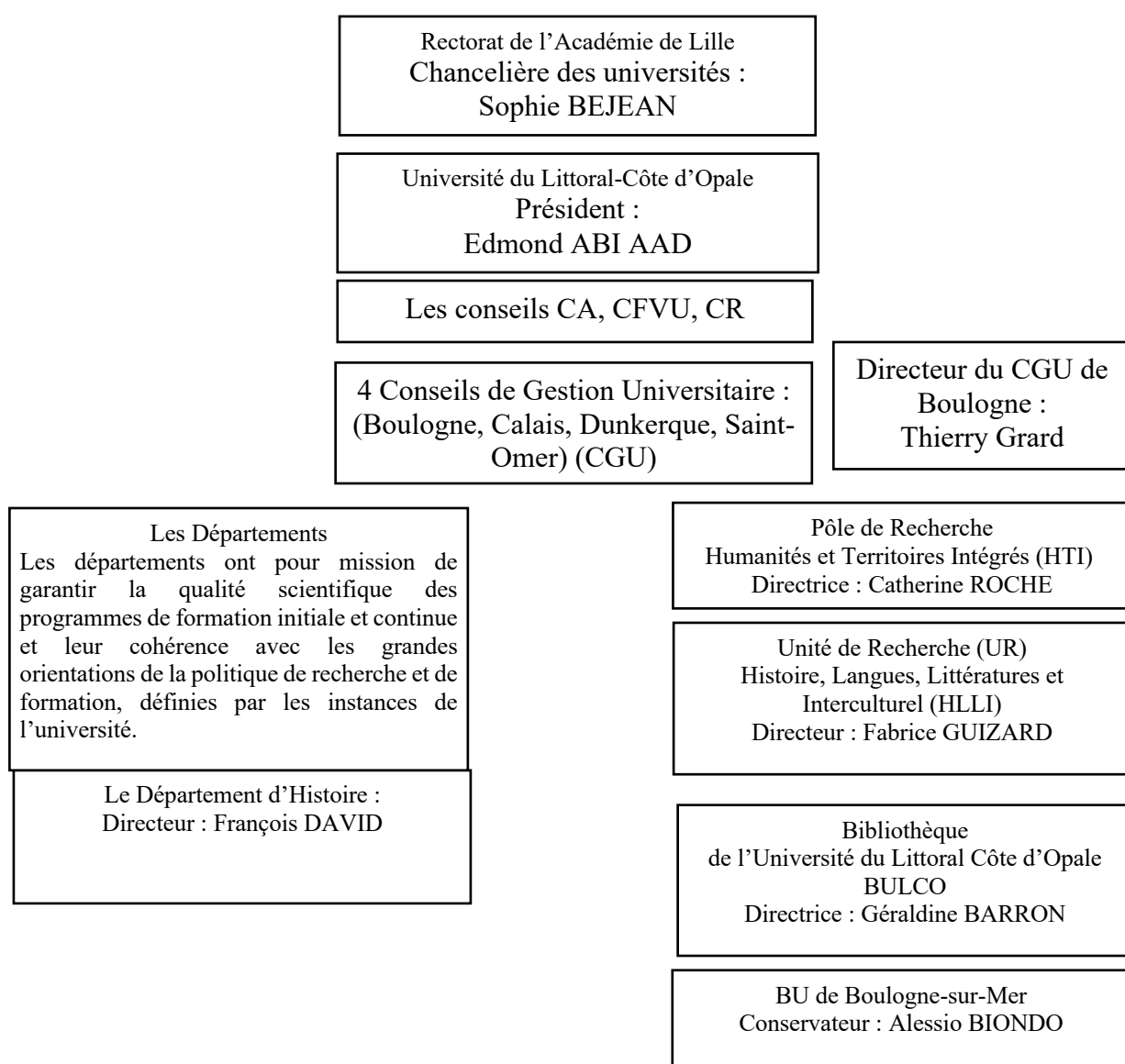
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ULCO

1. L'HISTORIQUE

L'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO) a vu le jour à la rentrée universitaire 1992-1993 à partir d'un noyau préexistant d'antennes des universités de Lille I & III. C'est une université créée par le plan « Universités 2000 ». L'ULCO est une université multipolaire : si son siège est situé à Dunkerque, les quatre villes d'implantation (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, Saint-Omer) proposent des formations différentes et disposent chacune d'un Centre de Gestion Universitaire (CGU).

L'ULCO a fêté ses 30 ans en 2022.

2. ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



- **Le Conseil d'Administration (CA)** est l'organe stratégique, il détermine la politique de l'établissement.
- **Le Conseil de la Formation de la Vie Universitaire (CFVU)** traite des questions relatives aux formations et aux conditions de vie et d'études des étudiants.
- **La Commission recherche (CR)** est consultée sur les orientations de la politique de recherche, sur la répartition des crédits de recherche.
- **Le Conseil Académique (CAC)** regroupe le **Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire** et La Commission Recherche.
- **Le Conseil de Gestion Universitaire (CGU)** : Les CGU sont des structures de gestion chargées d'assurer le fonctionnement du site universitaire : interface avec les services centraux et relais local des décisions de gestion de l'établissement. Administration déconcentrée des services à l'étudiant et aux personnels. Logistique matérielle, administrative et financière des activités de formation du site. Utilisation et entretien courant des locaux.

<http://www.univ-littoral.fr/universite/organisation.htm>

II

LE DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



La muse Clio (musée du Prado)

II. LE DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'Histoire de l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO) vous souhaite la bienvenue dans cet établissement à dimension humaine. Nos effectifs relativement modestes nous permettent, en effet, le meilleur suivi des étudiants, dans un cadre convivial et propice aux études (le bâtiment, du XVIII^e siècle, est un ancien séminaire et un ancien musée). De plus, la disponibilité des enseignants et la proximité des bibliothèques mettent tous les atouts de votre côté. Alors, bonne rentrée et bon courage !

Le département d'Histoire est une des composantes de l'ULCO. **Le conseil de département (CD)** vote le budget du département et prépare le programme des enseignements. Il participe aussi, dans la limite de ses attributions, à la vie universitaire au sein du département. Il est composé d'enseignants-chercheurs élus et de 3 représentants étudiants élus.

1. L'ORGANISATION DU DÉPARTEMENT

Le directeur du département : François DAVID francois.david@univ-littoral.fr

Le personnel administratif : Yann DELCLOQUE (Secrétariat pédagogique) - yann.delcloque@univ-littoral.fr

Les sigles

PR : Professeur des Universités
MCF : Maître de Conférences
PRAG : Professeur agrégé
HDR : Habilité à diriger des recherches
ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
CC : Chargé de Cours

*** Les enseignants du département**

Histoire ancienne	Achille BERTRAND (ATER) Michaël GIRARDIN (PR)
Histoire médiévale	Fabrice GUIZARD (PR) Christine JÉHANNO (MCF)
Histoire moderne	Camille BLACHERE (MCF) Sébastien MARTIN (MCF) Jean Philippe PRIOTTI (MCF HDR) Éric ROULET (PR)
Histoire contemporaine	Romain CASTELLES (MCF) François DAVID (PR) Julie MARQUET (MCF)
Géographie	Mickaël HÉNOCCQ (PRAG) Anthony JOUVENEL (PRAG)

*** Les chargés de cours**

Élise BERTELOOT (CC) Grec et latin
Sophie DEPERLECQUES (CC) Didactique du Français
Corinne BOULINGUEZ (CC) Histoire Ancienne
Fabienne GÉRARD (SUAIO/IP) PPP
Mathieu LEDUC (CC) Histoire Ancienne
Agathe LEYSSENS (MCF) Didactique de l'histoire
Sébastien NOFFICIAL (CC) Histoire contemporaine
Aurélien RANGOGNIO (CC) Sources et méthodes en histoire contemporaine

Les responsables de formation

LICENCE 1-3

- Responsable de la **LICENCE 1** Sébastien MARTIN
- Présidentes du Jury de la **LICENCE 1** Christine JEHANNO (1^{er} sem.)
& Julie MARQUET (2d sem.)
- Responsables de la **LICENCE 2** Christine JEHANNO (1^{er} sem.)
& Julie MARQUET (2d sem.)
- Président du Jury de la **LICENCE 2** Mickaël HÉNOCQ
- Responsable de la **LICENCE 3** Mickaël HÉNOCQ
- Président du Jury de la **LICENCE 3** Sébastien MARTIN

MASTER RECHERCHE I-II

- Responsable du **MASTER I et II** Éric ROULET
- Président du Jury du **MASTER I et II** François DAVID

MASTER ENSEIGNEMENT (MEEF II)

- Responsable du **MASTER I et II** Mickaël HÉNOCQ
- Président du pré-jury du **MASTER I et II** Mickaël HÉNOCQ

DOCTORAT : Durée : 3 à 4 ans. Limite maximale autorisée à 6 ans après dérogation.

- S'adresser au directeur du laboratoire HLLI, M. Fabrice GUIZARD

DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE

- Responsable du DAR Romain CASTELLES

HANDICAP

- Référente handicap Julie MARQUET

EGALITE – LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES ET LE HARCELEMENT

- Référente Julie MARQUET

PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

- Responsable du programme PPP Éric ROULET

2. L'ORGANISATION DES ÉTUDES

*** LMD (Licence-Master-Doctorat)**

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire s'organise autour de trois diplômes nationaux : la Licence, le Master et le Doctorat. Cette organisation, dite LMD, permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

Le diplôme national de Licence se prépare en **six semestres**.

À l'issue de la licence, les étudiants peuvent préparer le diplôme de Master qui sanctionne des parcours-types de formation initiale ou continue répondant à un double objectif :

- Préparer les étudiants, via les études doctorales, à se destiner à la recherche.
- Leur offrir un parcours menant à une qualification et une insertion professionnelle de haut niveau.

À l'issue du cursus Master, les étudiants peuvent s'inscrire en vue de préparer un Doctorat.

*** APC (APPROCHE PAR COMPETENCES)**

Pour renforcer la motivation, la professionnalisation et l'employabilité de ses étudiants, l'ULCO propose aujourd'hui un enseignement axé sur l'acquisition de compétences et les situations pratiques.

L'**Approche Par Compétences (APC)** est une méthode pédagogique innovante basée sur l'acquisition de compétences plutôt que sur l'accumulation des savoirs. L'APC fait suivre à l'étudiant une progression logique

de ses acquis, semestre après semestre et année après année et le fait monter en compétences du début à la fin de son cursus.

Une compétence est un savoir-agir. C'est une aptitude à organiser et utiliser des savoir-faire (capacités), des savoir-être (comportements) et des savoirs (connaissances), pour répondre à un besoin. Dans le cadre des **licences dites LCeR (Licences Compétences en Réseau)**, les compétences sont en fait des Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Ce sont des ensembles homogènes de compétences au service d'une autonomie professionnelle.

Bien entendu, les connaissances, leur acquisition méthodique et leur maîtrise demeurent au centre des apprentissages.

Le département d'histoire applique l'approche par compétences à partir de la L1, en 2026-2027 (suivie par la L2 en 2027-2028 et la L3, en 2028-2029).

* **Les inscriptions**

Il y a deux types d'inscriptions à réaliser.

L'**inscription administrative** est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales. **Elle se fait en ligne.** Les inscriptions en 1^{ère} année de Master recherche et en Master MEEF sont spécifiques (voir chap. VIII et IX). Pour toute question sur les inscriptions : scolarite@univ-littoral.fr

L'**inscription pédagogique** est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement. Pour cette inscription s'adresser au secrétariat pédagogique : yann.delcloque@univ-littoral.fr.

Le **nombre d'inscriptions** sur l'ensemble du niveau **Licence** est limité selon les modalités suivantes :

- Un redoublement de droit de chaque année d'études.
- Le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires.
- La dérogation pour année supplémentaire concerne les étudiants n'ayant validé aucun semestre dans l'année d'études en cours, au-delà de la 2^e inscription administrative.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé un niveau Licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus. Le nombre d'inscriptions en Master 1 n'est pas limité.

Voir : <http://www.univ-littoral.fr/formation/inscription.htm>

* **ECTS : European Credit Transfer System¹**

Qu'est-ce que l'ECTS ? Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits est un système centré sur l'étudiant, fondé sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant afin d'atteindre les objectifs du programme qui se définissent en termes de connaissances et de compétences à acquérir.

Pourquoi l'ECTS ? L'ECTS facilite la lecture et la comparaison des programmes d'études pour tous les étudiants, tant locaux qu'étrangers. Il facilite la mobilité et la reconnaissance académique.

Quelles sont les caractéristiques essentielles de l'ECTS ? L'ECTS repose sur le principe selon lequel le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire correspond à 60 crédits. Les crédits ECTS ne s'obtiennent qu'après l'achèvement complet du travail à fournir, et après l'évaluation appropriée des résultats de la formation. Ces résultats correspondent à un ensemble de compétences définissant ce que l'étudiant saura, comprendra ou sera capable de faire après avoir achevé son parcours de formation, quelle qu'en soit la durée.

Des crédits sont attribués à toutes les composantes d'un programme d'études. Les résultats de l'étudiant sont sanctionnés par une note. Les grades sont attribués aux étudiants ayant réussi, selon l'échelle de réussite suivante : A les 10 % meilleurs ; B les 25 % suivants ; C les 30 % suivants ; D les 25 % suivants ; E les 10 % restants, FX et F, utilisés pour les étudiants en échec.

Le **contrat d'études** comprend la liste des cours à suivre avec les crédits ECTS qui seront accordés pour chaque cours. Cette liste doit être acceptée par l'étudiant et le responsable académique de l'établissement concerné. En cas de transfert de crédits, le contrat d'études doit être accepté par l'étudiant et les deux établissements concernés avant le départ de l'étudiant. Il doit être actualisé immédiatement en cas de changement de cours après l'arrivée dans l'établissement d'accueil.

Le **relevé de notes** présente les résultats de l'étudiant avec la liste des cours suivis, les crédits obtenus, les crédits locaux ou nationaux le cas échéant, les crédits locaux et les grades ECTS correspondants. En cas de transfert de crédits, le relevé de notes de l'étudiant sortant doit être émis par l'établissement d'origine avant son départ, et celui de l'étudiant entrant par l'établissement d'accueil au terme de la période d'études.

Voir : http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/ects/index_fr.html

¹ Voir chap. IV.

* L'enseignement des langues

Chargé de mission : Raphaël WILLAY

Référente CLES : Laura HOCQUEZ

Directrice du département des langues : Catherine HAMAN

L'enseignement des langues pour non-spécialistes est assuré par le Centre de de Ressources en Langues (CRL)/ LanSAD (Langues pour Spécialistes et Autres Disciplines). En fonction des exigences du diplôme préparé, de ses acquis et de ses objectifs, l'étudiant pourra poursuivre l'étude de langues commencée dans le secondaire et/ou débiter l'apprentissage de langues en grand débutant :

- Poursuite d'études en : allemand, anglais, espagnol
- Grand débutant en : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, néerlandais, grec ancien, latin.

Les cours d'anglais sont organisés par groupes de niveau propres au Département Histoire. Les autres cours sont communs à plusieurs formations et les étudiants regroupés par niveau. Des tests de niveau sont organisés lors de la pré-rentrée. Les capacités en langues seront évaluées au moyen de plusieurs épreuves².

Vous veillerez à bien définir votre LV1 pour l'année entière au moment de la rentrée et à vous inscrire au Centre de Langues, que vous choisissiez l'allemand, l'espagnol, le néerlandais, l'italien ou le chinois en LV1, LV2 et/ou LV3. L'inscription en anglais (LV1 uniquement) se fait auprès de votre secrétariat pédagogique et/ou lors du test de positionnement.

Voir : <http://crl.univ-littoral.fr/>

3. LE DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE (DAR)

Enseignant responsable : Romain CASTELLESTI

* Le contrat pédagogique ConPeRe

référents : responsables d'année

En application de la loi ORE de 2018, l'Université du Littoral – Côte d'Opale utilise l'outil ConPeRe depuis la rentrée 2022. Cette plateforme sert à produire les Contrats Pédagogiques de Réussite des Étudiants, un engagement mutuel pris entre les étudiants et la formation. Il appartient à chaque étudiant d'apporter les informations nécessaires à l'élaboration de ce contrat et de s'engager à l'assiduité aux cours. De son côté, le département d'histoire s'engage à offrir la meilleure formation possible et à accompagner l'étudiant dans sa réussite. Cela peut passer par la préconisation du suivi du DAR.

* Inscription au DAR

Référent : Romain CASTELLESTI

Devant le fort taux d'échec aux examens, le département d'histoire a mis en place le DAR à la rentrée 2022. **Il s'agit d'un dispositif d'aide intensif, suivi et personnalisé, offrant aux étudiants une opportunité exceptionnelle de progresser rapidement vers la réussite.**

Il existe trois voies d'entrée dans le DAR :

- Par **inscription d'office** sur Parcoursup (option « *Oui si* ») : cela concerne les étudiants venant de baccalauréats professionnels et technologiques. Il s'agit de donner à chacun les moyens de réussir, en offrant des heures de suivi intensif et personnalisé.
- Par le **volontariat** : cela concerne les étudiants qui, à la rentrée ou en cours de semestre, réalisent qu'ils ont besoin d'un coup de pouce pour un exercice ou pour le semestre.
- Par **préconisation** : les enseignants peuvent recommander à un étudiant de s'inscrire au DAR, afin de travailler un élément spécifique, en prévision des examens. Cette préconisation peut passer par l'outil ConPeRe.

* Le DAR au premier semestre de L1

Le DAR au premier semestre de L1 est constitué de deux éléments : **24h de remise à niveau (RN)** assurées par les enseignants du département, et **24h de tutorat** assurées par des tuteurs étudiants de niveau L3 ou master. La RN sert à revenir sur des points difficiles du cours, à retravailler des notions et des réflexions transversales afin de clarifier les CM des cours fondamentaux et de géographie. Le tutorat est un accompagnement personnalisé et suivi, au cours duquel l'étudiant peut recevoir de l'aide pour son adaptation à l'Université (par exemple prendre des notes, réviser les cours, etc.) et pour développer la qualité de son travail (trouver des livres, préparer ses exposés, avoir un avis sur ses travaux et prestations orales, revenir sur un élément difficile, etc.) auprès d'un tuteur disponible et compétent. **Ce dispositif permet de travailler le contenu (RN) et la méthode (tutorat) des enseignements reçus, afin de maximiser les chances de réussite.**

* Le DAR au deuxième semestre et en L2

Afin de progresser vers l'autonomie des étudiants, le dispositif est assoupli au deuxième semestre. Il n'y a plus de RN, seul se maintient le tutorat (24h) pour les étudiants volontaires ou bien sur préconisation. Les étudiants de L2 peuvent également demander à bénéficier du tutorat, y compris en cours de semestre.

² Voir chap. IV.

* Le Projet Voltaire

Référent : Sébastien MARTIN

Projet Voltaire – Améliorer son orthographe et son expression (Formation de méthodologie – Licence 1)

Le projet Voltaire est un dispositif d'auto-formation qui a pour objectif d'accompagner les étudiants dans le passage entre le secondaire et l'université, en leur donnant la possibilité de travailler leur maîtrise de la langue française pour réussir les exercices d'évaluation écrits en licence d'histoire, le commentaire de document et la dissertation.

Le département d'histoire inscrit d'office les étudiants de L1 au Projet Voltaire.

La participation au dispositif est obligatoire et fait l'objet d'une évaluation qui s'ajoute au TD « *S'exprimer en historien* ».

4. LE HANDICAP

Référente : Julie MARQUET

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement permettant un parcours universitaire réussi. L'équipe **Handicap'Ulco** se mobilise pour compenser au mieux les difficultés quotidiennes en cas de handicap en mettant en œuvre des moyens matériels et humains. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'études ou d'examens.

Bureau de la Vie Étudiante (BVE), 03 28 23 73 46 ; 03 28 23 74 41. handicap.etudiants@univ-littoral.fr

5. LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

Les étudiants peuvent à tout moment suivre une partie de leur formation à l'étranger grâce au système des ECTS (*European Credit Transfer System*)³ dans le cadre du programme ERASMUS.

* ERASMUS

ERASMUS (*European Action Scheme for the Mobility of University Students*) est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes. Les mobilités Erasmus permettent aux étudiants de l'Enseignement Supérieur de suivre une partie de leur cursus dans une université européenne avec laquelle l'ULCO a signé un accord de partenariat.

Les étudiants peuvent obtenir une bourse pour effectuer une période d'études dans un autre établissement européen, à partir de la deuxième année d'études, pour une durée comprise entre 3 mois (90 jours) et 12 mois.

La période d'études effectuée à l'étranger est encadrée par l'établissement d'envoi (français) et l'établissement d'accueil. Elle est reconnue pour l'obtention du diplôme en France grâce aux crédits ECTS et au contrat d'études que l'étudiant et les enseignants concernés signent avant le départ.

Une mobilité ERASMUS se prépare une année à l'avance.

Δ Attention aux dates d'inscription au programme Erasmus qui sont annoncées au courant du premier semestre universitaire.

Voir : http://international.univ-littoral.fr/?page_id=27

6. FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

* Le PPP

Enseignant responsable : Éric ROULET

Le but du PPP ou Projet Professionnel Personnalisé est d'aider à construire un ou plusieurs projets professionnels viables et réalisables en tenant compte du marché de l'emploi.

Les étudiants suivent chaque année un module PPP de la L1 au M2 :

- En L1, l'étudiant est sensibilisé à la diversité des métiers possibles en fonction de sa formation au travers des conférences réalisées par des professionnels.
- En L2, l'étudiant travaille sur l'identification de ses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) pour ainsi définir la poursuite d'études.
- En L3, l'accent est mis sur la réflexion concernant la place du stage dans la formation.
- En M1 l'étudiant affine son projet professionnel et le confronte au marché de l'emploi.
- En M2, l'étudiant organise un événement lié à l'emploi, impliquant des acteurs du monde économique.

Durant ces cinq années, une sensibilisation à l'entrepreneuriat est également prévue par le Centre entrepreneuriat du Littoral (CEL).

Un outil informatique est également utilisé pendant ces séances : le PEC (Portefeuilles d'Expériences et de Compétences). Utilisé par 35 Universités Françaises, le PEC est une méthode et un outil numérique pour aider l'étudiant à identifier et valoriser ses compétences et savoir-faire.

³ Voir chap. IV.

* Les Stages⁴

Référents : responsables d'année

Il n'y a pas de stage obligatoire au sein des formations en histoire hormis dans le module de formation optionnel « Sensibilisation aux métiers de l'enseignement » en L2 et en master MEÉF.

Les stages sont cependant fortement conseillés. Ils ont pour objectifs de :

- Développer la connaissance du milieu professionnel.
- Réaliser un travail personnel dans un cadre bien défini.
- Valider son orientation professionnelle et son choix de filière.

Dans le cadre de la découverte du monde professionnel, un stage, **non obligatoire**, d'une durée maximale d'un mois à temps plein, massé ou filé, peut avoir lieu durant l'année, entre le 1^{er} octobre et le 30 avril. Ce stage devra être **préalablement** accepté par l'enseignant responsable d'année et se dérouler **en dehors des heures d'enseignement**. Dans le mois qui suit la fin du stage, l'étudiant devra fournir au responsable d'année, enseignant tuteur, un rapport de stage qui sera évalué et comptabilisé en bonus.

Voir : <https://stages.univ-littoral.fr/>.

* Les certifications



CLES et certification en langues : CLES 1 et 2

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) s'appuie sur un conseil scientifique constitué de 10 experts nationaux et internationaux dans le domaine des certifications. Il s'engage dans une démarche qualité qui garantit une adéquation scientifique et pédagogique entre le niveau validé et la performance réelle du candidat en langue étrangère. Il donne une image complète du niveau du candidat en évaluant toutes les activités langagières : compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale et expression orale en continu et/ou en interaction.

Créée en 2000, la Certification CLES dépend du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le CLES est membre de NULTE, un réseau de certificateurs de plus de 250 universités européennes. Les signataires reconnaissent mutuellement leurs certifications respectives. En étant titulaire d'une certification CLES, vous pouvez faire valoir votre diplôme dans tous les pays membres de l'Union Européenne. La certification est valable au-delà des frontières de l'UE, car elle est adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), dont les critères sont reconnus partout dans le monde.

Le CLES a tissé des liens étroits avec la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs), particulièrement sensible à une certification qui intègre l'expression et l'interaction orales, et se tourne de plus en plus vers le monde des entreprises (MEDEF). Les compétences à mettre en œuvre durant un examen sont : savoir extraire, exposer, synthétiser et hiérarchiser des informations, interagir, argumenter, négocier et aboutir à un compromis, compétences empruntées au monde professionnel.

Les épreuves

Les épreuves du CLES sont réalisées sous la forme d'un scénario avec une mise en situation réaliste : les tâches à accomplir sont ancrées dans des thématiques de société. Elles permettent d'évaluer des compétences transférables dans le monde professionnel.

Le candidat dispose d'un dossier documentaire composé de textes et de documents audiovisuels authentiques et d'un dossier de travail. Il doit dégager les informations pertinentes dans les documents écrits et audiovisuels, en s'appuyant sur les questionnaires de compréhension afin d'accomplir des tâches réalistes : rédaction d'un texte, production d'un message vocal (niveau B1), interagir à l'oral (niveau B2).

Compréhension de l'oral :
30'

- 2 documents audio et/ou vidéo d'environ 5'
- 3 écoutes pour chaque document

Compréhension /
Production écrite : 1h15

- des documents écrits d'environ 5 pages
- rédaction d'un courrier de 150 à 200 mots

Production orale : 15'

- Réalisation de 2 messages vocaux d'environ 2' chacun

Scenario type B1

Durée totale : 2h - Simulation d'une situation réaliste à l'étranger.

⁴ Voir chap. IV.

Compréhension de l'oral : 30'	• 2 ou 3 documents audio et/ou vidéo d'environ 5' • 3 écoutes pour chaque document
Compréhension / Production écrite : 2h15	• 5 pages de texte • rédaction d'une synthèse de 250 à 300 mots à partir des éléments des documents (texte, audio et/ou vidéo)
Interaction orale : 10'	• En binôme, tenir un rôle attribué dans une situation de négociation pour aboutir à une prise de décision acceptable par tous

Scenario type B2

Durée totale : 3h - Simulation d'une situation réaliste autour d'une thématique générale et de documents pour **dégager une problématique** qui conduira à une **négociation**.

Où et quand passer le CLES

à l'ULCO ?

À l'ULCO, des sessions CLES B1 & B2 en anglais sont organisées sur les sites de Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer. Des sessions CLES B1 & B2 en allemand et espagnol sont organisées à Boulogne-sur-Mer et Dunkerque. Les étudiants lauréats du CLES B2 sont autorisés à se présenter au CLES C1 organisé à l'Université de Lille.

Les dates de sessions CLES sont votées par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'ULCO. Le calendrier des sessions n'est donc pas modifiable. Les étudiants concernés par la certification doivent prendre leurs dispositions pour être présents le jour de l'épreuve. Voir le calendrier indicatif, chapitre III.

Qui passe le CLES ? Dans quelle langue et à quel niveau ?

La certification au CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LanSAD) est intégrée dans la formation en L3 (semestre 6) et en M2 (semestre 9)⁵. Cette certification représente 50% de la note semestrielle de langue 1. Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1.

Les étudiants de L3 au S6 et M2 au S3 passent obligatoirement un CLES de leur LV1, dont le niveau (B1 ou B2) est défini en fonction de leur résultat au test de positionnement ou, à titre exceptionnel, sur proposition de leur enseignant, sous réserve de l'obtention d'un avis favorable de la part du président du jury CLES. Le CLES 1 est réservé aux seuls L3 et M2 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année. Le CLES 2 est réservé aux seuls L3 et M2 ayant un niveau B1 ou supérieur lors d'un test de positionnement.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LanSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 ou au M2-S9 sera prise en compte par la Commission LanSAD.

Comment s'inscrire ?

Il appartient à chaque étudiant concerné de procéder lui-même à son inscription selon le calendrier qui lui sera communiqué par le secrétariat pédagogique. L'inscription se fait en ligne : crl.univ-littoral.fr.

Contacts : lansad@univ-littoral.fr

Voir : site du CRL, rubrique CLES : <https://crl.univ-littoral.fr/cles-certifications/>



Certification PIX

Le Certificat informatique et internet PIX est un certificat national. Le niveau 1 en Licence atteste les compétences dans la maîtrise des outils informatiques et des technologies de l'information et de la communication. Il permet d'acquérir des compétences utiles à la poursuite de vos études et à l'entrée dans la vie professionnelle.

Le TD de « Compétences numériques » de 12 h au semestre 2 de la L1 permet de valider les compétences nécessaires à la certification de niveau 1

Δ Remarques importantes :

- Le TD de « Compétences numériques » est **obligatoire** et son évaluation est prise en compte pour la L1.
- PIX est un certificat national. Il faut valider toutes les compétences pour avoir le certificat PIX (il n'y a pas de compensation).

Voir les modalités sur <https://pix.fr>

* L'insertion professionnelle

Responsable : Fabienne GERARD

Le Bureau Insertion Professionnelle (BIP) propose deux types de modules :

- Des modules **transversaux** ouverts aux inscriptions **volontaires** pour les étudiants de Licences 3, Master 1 et 2 à Dunkerque et Boulogne :
 - o session d'automne : se renseigner auprès du Service Universitaire d'Accueil Information Orientation et Insertion Professionnelle (SUAIO/IP).
 - o session de printemps : se renseigner auprès du SUAIO/IP

Ces modules peuvent également être proposés en unité libre de Licence 3. Quelques places sont alors réservées aux étudiants des formations concernées. L'inscription reste cependant obligatoire.

Les heures sont prises en charge par le SUAIO/IP.

⁵ Voir chap. IV.

- Des modules **obligatoires** mis en place dans une formation spécifique. Ce module est alors apparent dans le descriptif de formation. Une note et 2 ECTS sont attribués.
Les heures sont alors prises en charge par la formation. Il n'y a pas de module obligatoire en histoire.

L'unité consacrée à l'**insertion professionnelle** est un module d'une durée de **12 à 18 heures** permettant de mener une réflexion sur **les atouts et compétences de l'étudiant et sur son propre marché de l'emploi** afin de mettre en œuvre son projet personnel et professionnel et bien démarrer une recherche d'emploi ou de stage. **Ce module est facultatif, mais vivement conseillé aux étudiants de L3 et de Master**. Les séances durent 3 heures. Les méthodes utilisées sont le travail en sous-groupes et les échanges entre participants et animateurs.

- **Séance 1 : Atelier de travail sur le thème du Bilan** : un travail individuel portant sur l'appropriation de ses acquis en termes de savoirs théoriques et compétences pratiques, directement utilisables sur le marché de l'emploi.
- **Séance 2 : Atelier de travail sur le thème du Projet** : les étudiants doivent ensuite élaborer leur projet professionnel et personnel à l'aide d'annonces d'offres d'emploi qu'ils ont trouvées et qu'ils ont préalablement passées au crible à l'aide d'une grille de lecture.
- **Séance 3 : Atelier de travail sur le thème du Marché** : un travail est mené sur le marché de l'emploi : entreprises, secteurs d'activité, fonctions et postes exercés à l'aide du fonds documentaire des Centres du SUAIO/IP.
- **Séance 4 : Table ronde sur la lettre de motivation et le CV** : conseils sur la rédaction des outils de candidature, règles à respecter sur la forme et le fond.
- **Séance 5 : (facultative) Atelier de travail sur la lettre de motivation et le CV** : correction par plusieurs animateurs des lettres de motivation et des CV des étudiants en réponse à une offre d'emploi.
- **Séance 6 : (facultative) Table ronde et atelier sur l'entretien de recrutement** : processus de recrutement, enjeux de l'entretien, conseils pratiques pour préparer un entretien, échanges d'expérience et entraînement au jeu des questions/réponses.
- **Simulations d'entretien** : *environ 1 heure*. Entraînement à l'entretien d'embauche avec une **simulation individuelle d'entretien** réalisée par des professionnels de l'association EGEE.

Pour toute information complémentaire, contactez **Fabienne GERARD** Bureau Insertion Professionnelle–SUAIO/IP 03 21 30 40 44. Bibliothèque universitaire (site Saint-Louis), Boulogne-sur-Mer

suaiobg@univ-littoral.fr

★

Les débouchés

La Licence permet de passer des concours administratifs de la Fonction publique nationale (douanes, impôts, ministère des Affaires étrangères, Défense nationale) et de la Fonction publique territoriale (bibliothèques, conservation du patrimoine).

La Licence vous permet de poursuivre vos études :

- Master enseignement (MEEF) pour préparer les concours de l'Éducation Nationale, par exemple : Professeur des Écoles ; CAPES ; CAFEP ; CAPLP ; CAPES agricole.
- Master recherche.
- Poursuite des études en intégrant une école supérieure, par exemple : École du Louvre ; Institut National Patrimoine ; École des Chartes ; École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques ; écoles de journalisme ; Instituts d'Études Politiques.
- Licence professionnelle (licence d'administration publique, guide conférencier).
- Master professionnel (tourisme, patrimoine, documentation, archivistique...).

Le Master permet d'intégrer par concours des institutions de recherches comme le CNRS. Le Master d'Histoire vous permet de poursuivre vos études ou d'intégrer une préparation à un concours :

- Agrégation (après le Master 2).
- Thèse de Doctorat (après le Master 2).

7. RESPONSABILISER LES ETUDIANTS

★

Les bons comportements

La communauté universitaire repose sur l'écoute et l'attention. Les comportements déplacés tant à l'égard des étudiants que des personnels (manque de respect, violence, harcèlement) dans l'enceinte de l'établissement ne sauraient être tolérés.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LE HARCÈLEMENT ET LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Référente : Julie MARQUET

Les violences sexistes et sexuelles sont intolérables, à l'université comme ailleurs. Tout comme le **harcèlement**, elles tombent sous le coup de la loi et exposent les coupables, en plus de sanctions dans le cadre universitaire, à de lourdes peines prévues par l'article 222-33 du Code pénal :

Article 222-33

Modifié par LOI n°2018-703 du 3 août 2018 - art. 11

Modifié par LOI n°2018-703 du 3 août 2018 - art. 13

I. - Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

L'infraction est également constituée :

1° Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime par plusieurs personnes, de manière concertée ou à l'instigation de l'une d'elles, alors même que chacune de ces personnes n'a pas agi de façon répétée ;

2° Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime, successivement, par plusieurs personnes qui, même en l'absence de concertation, savent que ces propos ou comportements caractérisent une répétition.

II. - Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.

III. - Les faits mentionnés aux I et II sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

L'ULCO, mobilisée pour lutter contre les *violences sexistes* et sexuelles et le harcèlement, attend de tous les étudiants et personnels un comportement exemplaire à cet égard. Mettre un terme aux agissements de cette nature qui pourraient malgré tout se produire est l'affaire de tous. Ne pas s'y opposer, c'est s'en rendre complice.



Votre Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime ou témoin dans votre vie étudiante. Vous pouvez écrire un mail à l'adresse : stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référent.es (étudiant.e, enseignant.e et agent.e). Toutes les infos et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>

Vous pouvez également signaler ces situations à vos élus étudiants, au responsable d'année ou à tout autre enseignant. [Des mesures seront immédiatement prises pour faire cesser les faits, protéger la victime et identifier l'auteur qui sera sanctionné. L'anonymat de la victime sera garanti s'il est souhaité et une aide psychologique et juridique pourra lui être apportée.](#)

L'USAGE DU TELEPHONE

Tout enregistrement ou prise de vue d'un enseignant et de ses enseignements sans son autorisation explicite est interdite. Pour rappel, la justice administrative sanctionne le fait de diffuser sur les réseaux sociaux des prises de vues d'enseignants, y compris sur des groupes de discussion privés. Le département est attentif à sanctionner toute dérive.

* LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

LE PLAGIAT

Le **plagiat** consiste à reproduire et à présenter comme étant le résultat de ses propres travaux tout ou partie de documents rédigés par un ou plusieurs autres auteurs sans contribution ni réflexion personnelle de l'étudiant et sans mention du nom du ou des auteurs de ces documents. C'est un délit puni par la loi. L'étudiant qui recopie en intégralité un texte ou même une phrase sur des sites internet, dans les livres, les rapports de stage, les journaux, etc., sans la mettre entre guillemets et citer sa source, se rend coupable d'un **plagiat**. Changer quelques mots est une forme de dissimulation, mais cela reste du plagiat. Dans le cadre des études, le plagiat est **une fraude** qui expose le coupable à des sanctions laissées à l'appréciation des enseignants. En cas de récidive, l'étudiant peut être traduit devant la section disciplinaire de l'université.

LE RECOURS A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'**intelligence dite « artificielle »** (ou l'artifice supposé intelligent) permet le meilleur comme le pire. Dans un cadre académique, il peut faciliter et accélérer les recherches. Cependant, **le recours à l'IA pour rédiger**, même en partie, un travail à la maison **relève de la fraude autant que le plagiat**. De plus, le style d'un robot conversationnel se repère très vite. Des logiciels anti-IA de plus en plus robustes débusquent ce type de fraude.

LA FRAUDE AUX EXAMENS

La constatation d'une fraude commise à l'occasion d'un examen entraînera des sanctions qui peuvent aller jusqu'à la comparution de l'étudiant coupable devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut prononcer les sanctions prévues par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 modifié **relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur** :

- ♦ L'avertissement.
- ♦ Le blâme
- ♦ L'exclusion de l'établissement pour une durée variable ou définitivement
- ♦ L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée variable ou définitivement.

III CALENDRIER



III. CALENDRIER 2026-2027

PRE-RENTREE			
36	Mardi 01.09 – Mercredi 02.09.24 Jeudi 03.09.2026	Explor' ULCO Pré-rentree histoire	
PREMIER SEMESTRE = L1:S1 – L2:S3 – L3:S5			
37	Lundi 07.09 – Samedi 13.09.2026		En profiter pour commencer à lire les bibliographies citées dans les programmes
38	Lundi 14.09 – Samedi 19.09.2026	Semaine 1	Début des cours du 1 ^{er} semestre 17 septembre – 24 septembre : semaine du sport
39	Lundi 21.09 – Samedi 26.09.2026	Semaine 2	
40	Lundi 28.09 – Samedi 03.10.2026	Semaine 3	
41	Lundi 05.10 – Samedi 10.10.2026	Semaine 4	8 octobre : journée d'accueil des étudiants internationaux primo-arrivants
42	Lundi 13.10 – Samedi 17.10.2026	Semaine 5	
43	Lundi 20.10 – Samedi 24.10.2026	Semaine 6	
44	Lundi 26.11 – Samedi 31.10.2026	Vacances de la Toussaint : du samedi 24.10 après les cours au lundi 02.11 au matin	
45	Lundi 02.11 – Samedi 07.11.2026	Semaine 7	
46	Lundi 09.11 – Samedi 14.11.2026	Semaine 8	Mercredi 11 : Armistice 1918 12 novembre : CLES B2 anglais Samedi 14 novembre : salon des masters & mastères
47	Lundi 16.11 – Samedi 21.11.2026	Semaine 9	
48	Lundi 23.11 – Samedi 28.11.2026	Semaine 10	26 novembre : On the road, semaine de l'international
49	Lundi 30.11– Samedi 05.12.2026	Semaine 11	Samedi 5 décembre : salon de l'Etudiant (Dunkerque)
50	Lundi 07.12 – Samedi 12.12.2026	Semaine 12	
51	Lundi 14.12 – Samedi 19.12.2025	Semaine 13	
52-01	Lundi 21.12 – Samedi 02.01.2027	Vacances de Noël : Du samedi 19.12.2025 au lundi 04.01.2027 matin	
1 ^{ère} SESSION D'EXAMENS DES L1:S1 – L2:S3 – L3:S5			
2	Lundi 04.01 – Samedi 09.01.2027	1 ^{ère} semaine d'examens 1-3-5 semestres	
3	Lundi 11.01 – Samedi 16.01.2027	2 ^e semaine d'examens 1-3-5 semestres 14 janvier : CLES B1 anglais	
DEUXIÈME SEMESTRE = L1:S2 – L2:S4 – L3:S6			
4	Lundi 18.01 – Samedi 23.01.2027	Semaine 1	Reprise des cours du 2 ^e semestre 19 janvier : CLES B2 allemand et espagnol
5	Lundi 25.01 – Samedi 30.01.2027	Semaine 2	
6	Lundi 01.02 – Samedi 06.02.2027	Semaine 3	03 février : Jurys histoire du 1 ^{er} semestre Samedi 6 février : journée Portes Ouvertes ULCO
7	Lundi 08.02 – Samedi 13.02.2027	Semaine 4	
8	Lundi 15.02 – Samedi 20.02.2027	Semaine 5	
9	Lundi 22.02 – Samedi 27.02.2027	Semaine 6	25 février : CLES B1 anglais 26 février : CLES B1 allemand & espagnol 22-26 février, Journées d'immersion des lycéens
		Vacances d'hiver : du samedi 27.02 après les cours au lundi 8.03 matin	
10	Lundi 08.03 – Samedi 13.03.2027	Semaine 7	
11	Lundi 15.03– Samedi 20.03.2027	Semaine 8	
12	Lundi 22.03 – Samedi 27.03.2027	Semaine 9	
13	Mardi 30.03 – Samedi 03.04.2027	Semaine 10	29 mars : lundi de Pâques
14	Lundi 05.04 – Samedi 10.04.2027	Semaine 11	
15	Lundi 12.04 – Samedi 17.04.2027	Semaine 12	
16 & 17	Lundi 19.04 – Samedi 19.04.2027 Lundi 21.04 – Samedi 26.04.2027	Vacances de Pâques : Du samedi 17.04 au lundi 03.05 matin	
18	Lundi 03.05 – Samedi 08.05.2027	Semaine 13	Jeudi 6 mai : Ascension. Vendredi 7 mai : pont. Samedi 8 mai : victoire de 1945
19	Lundi 10.05 – Samedi 15.05.2027	Semaine 14	
1 ^{ère} SESSION D'EXAMENS DES L1:S2 – L2:S4 – L3:S6			
21	Lundi 17.05 – Samedi 22.05.2027	Examens semestres 2-4-6	
22	Lundi 24.05 – Samedi 29.05.2027	17 mai : lundi de Pentecôte	
24	Lundi 01.06 – Samedi 06.06.2027	7 juin : Jurys histoire du 2 ^e semestre 03 juin : CLES C1 anglais	
25	Mardi 09.06 – Samedi 13.06.2027		
2 ^e SESSION D'EXAMENS DES L1:S1, S2 ; L2:S3, S4 ; L3:S5, S6			
26	Lundi 14.06– Samedi 19.06.2027	Examens semestres 1-6	
27	Lundi 21.06 – Samedi 26.06.2027	Examens semestres 1-6	
28	Lundi 29.06 – Samedi 05.07.2027	1 ^{er} juillet : Jurys histoire de la session 2	

IV MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES



Livre des jeux, XIIIe s.

IV. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (MCCC)

Le texte de référence est l'arrêté du 30 juillet 2018 sur la licence.

Les parcours de licence sont organisés en semestre, en blocs de connaissances et de compétences et en unités d'enseignement (UE). La définition de **blocs de connaissances et de compétences** vise à valider et attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. **La licence d'histoire sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits européens (60 ECTS par année / 30 ECTS par semestre).**

1. INSCRIPTION ET PROGRESSION

L'inscription administrative est annuelle, elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes

Les conditions de la progression (L1/L2 et L2/L3) sont définies par chaque département pédagogique.

Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1.

2. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

* Cadrage réglementaire

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des compétences s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par l'article L. 613-1 du code de l'éducation et la circulaire n° 2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Les établissements précisent les modalités de l'évaluation, la place respective des épreuves écrites et orales, ainsi que les modes spécifiques de validation des diverses activités pédagogiques et, notamment les périodes ou des projets conduits individuellement ou collectivement en milieu professionnel.

Le règlement des études est proposé par le président du jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département dans le respect des MCCC adoptées en CFVU et transmis pour validation définitive au Président de l'université.

Chaque département communique au *Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle* (SUAIO/IP) et à la *Direction des Études et de la Vie Étudiante* (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.

* Validation des parcours de formation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées **soit par un contrôle continu et régulier (CC), soit par un examen terminal (ET), soit par ces deux modes de contrôle combinés.** Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Les MCCC tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants en régime spécial d'études.

L'évaluation continue est privilégiée et permet une acquisition (et vérification) progressive tout au long de la formation (arrêté licence) hors régime spécial d'études mentionné par l'art. 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations.

Contrôle continu et examen terminal

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Éléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études. Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

Anonymat

Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat, autant que faire se peut.

Capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement (UE) sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve). L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants. Chaque formation fixe la valeur en crédits européens de chaque UE.

De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (mention identique), les crédits obtenus dans le cas de validation d'année(s) et/ou de semestre(s) entier(s), délivrés dans l'établissement d'origine, lui sont définitivement acquis ; et les crédits acquis dans le cas de validation d'UE ou d'EC faisant partie de semestres non-acquis, sont repris sous l'autorité du président du jury (à la hauteur des crédits capitalisés).

Compensation

La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE) et de regroupements cohérents d'UE, organisées notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Un dispositif spécial de compensation peut être mis en œuvre, notamment lorsqu'un étudiant fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou étranger ou d'interrompre ses études. Ce dispositif a pour but de permettre à un étudiant qui le souhaite en fonction de son projet personnel d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et d'obtenir ainsi la validation correspondante en crédits. Le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme et les règles de compensation prennent en compte la nécessaire progressivité des études.

Pour la licence d'histoire, les éléments constitutifs des UE sont compensables. Les UE sont compensables entre elles. L'UE des fondamentaux n'est compensable que dans la mesure où la **note obtenue est égale ou supérieure à 05/20**.

Obtention du diplôme

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

L'acquisition des UE emporte des crédits européens correspondants. Un diplôme obtenu confère 180 crédits.

Seconde Chance

L'article 12 de l'arrêté du 30/07/2018 prévoit que les MCCC soient organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Il n'y a pas de délai entre évaluation initiale et seconde chance.

L'étudiant bénéficie, de droit, d'une évaluation de substitution dans des conditions définies par l'établissement, lorsqu'il a des contraintes particulières, notamment s'il bénéficie d'un régime spécial d'études (arrêté du 22 janvier 2014, voir plus loin).

Il convient que les épreuves de rattrapage soient conçues de sorte à assurer une égalité de traitement avec les étudiants de la session principale. Les modalités doivent être comparables en nature (oral ou écrit), en durée et en compétences évaluées.

Les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.

Bonus

Les diverses activités exercées en sus du programme normal de la formation sont valorisées sous forme de bonus.

Voici le catalogue des bonus proposés à l'ULCO :

Sport et culture : Activités sportives, atelier vidéo (Dunkerque), troupe universitaire (Dunkerque), Piste sur scène (Boulogne).

Langues et expression : Cours de langue, certification langue – CLES, CEL'quence (Dunkerque), cours de langue picarde au CRL.

Engagement étudiant : Tutorat pédagogique, engagement étudiant et citoyen.

Découvertes et immersions : Stage volontaire, semestre ou année de césure, sessions de l'étudiant créateur.

Unités d'ouverture : UE d'ouverture, UE suivie dans une autre formation : département Lettres, département Droit, etc. À noter que l'ULCO a ouvert un module « Transition écologique et développement soutenable » en 2024-2025.

L'intégralité du catalogue des bonus est à retrouver sur votre ENT dans l'onglet « Services administratifs » puis « espace de documents ».

Si plusieurs activités à bonus sont suivies pendant un semestre donné, la meilleure des notes est conservée. Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte

Le bonus est fixé à 3% du total maximum des points : 20/20 (20x3% = 0,6 point).

Note obtenue en activité Bonus au semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne du semestre / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Le bonus s'applique dans le cadre de la **Licence d'histoire** à l'UE de professionnalisation, sans attribution de crédits.

3. JURYS ET RESULTATS

* Composition des Jurys : L. 613-1 du code de l'éducation

Le président de l'université nomme le président et les membres des jurys. La composition du jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des enseignants. La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

* Résultats

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants. Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien.

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats (respect du délai autant que faire se peut). La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE). Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la DEVE pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la loi du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

Les résultats (admis, ajourné et AJAC) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.

S'il s'agit de publier les notes des étudiants, les notes sont considérées comme des données à caractère personnel et ne doivent être accessibles que par l'étudiant concerné après authentification.

* Redoublement

Le redoublement est de droit et sans limite dans les filières non sélectives.

4. ASSIDUITE ET INCIDENTS PENDANT LES EXAMENS

* L'assiduité aux enseignements

L'assiduité est définie par l'arrêté du 30/07/2019.

Le président de l'université détermine les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants par type d'enseignement (enseignements en présentiel : CM et TD ou TP, les enseignements à distance, les enseignements mobilisant les outils numériques, les projets individuels et collectifs notamment) : les étudiants sont vivement incités à assister à toutes les formes d'enseignement et d'évaluation.

Chaque étudiant a obligation de procéder à son inscription pédagogique et de respecter les engagements pris dans le contrat pédagogique de réussite. **En cas de non-respect, l'étudiant est tenu de justifier de son absence par tous moyens. La recevabilité du justificatif est laissée à l'appréciation de l'équipe pédagogique.**

Il appartient à l'étudiant de se mettre à jour des contenus des enseignements dispensés en son absence et du calendrier des exercices demandés.

Les absences répétées et injustifiées aux enseignements seront sanctionnées. À compter de la rentrée 2023-2024, cinq points sont retirés à chaque enseignement dans lequel l'étudiant a été constaté quatre fois en absence injustifiée (ABI).

L'étudiant boursier sur critères sociaux doit remplir les conditions générales de scolarité et d'assiduité. En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

*** Incidents pendant les examens**

Retard

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve. Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés. Ils sont soumis à l'appréciation du président du jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le vice-président en charge de la formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

Absence justifiée ou non justifiée aux examens

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée s'il présente un justificatif d'absence dans un **délai de 5 jours** ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

En application de ce principe, voici les différentes situations :

Évaluation initiale (session 1) :

- un étudiant absent injustifié à une épreuve ou matière en session 1 sera défaillant et devra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (session 2).

- un étudiant absent justifié à une épreuve ou matière en session 1 pourra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (épreuve de substitution).

Évaluation supplémentaire (session 2) : un étudiant absent à une épreuve ou matière :

- S'il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise sauf dispositions particulières dans le guide des études de la formation

- S'il était déjà absent en session 1 :

Si Absence justifiée : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant et décider de le déclarer admis

Si Défaillant : l'étudiant est défaillant s'il est encore absent injustifié

Congé pour convenance personnelle

L'Université du Littoral, Côte d'Opale autorise le congé pour convenances personnelles. Bien entendu, personne n'a intérêt à manquer des cours dans l'optique d'obtenir son diplôme.

10 jours d'absences justifiées par an peuvent être octroyés sans justificatif médical, à raison de 2 jours consécutifs au maximum. Ce congé entre dans le régime des absences justifiées pour contrôle d'assiduité.

Ces absences pourront être demandées dans le délai maximum de 48h qui précède ou qui suit le jour de l'absence à l'aide d'une attestation sur l'honneur. Selon la fréquence des absences et le motif évoqué dans l'attestation, la validation de cette absence pourra s'accompagner d'une information sur le Service Santé Etudiant pour un éventuel accompagnement dans la prise en charge de troubles de la santé.

En cas d'absence en période de contrôle continu (TD en particulier) ou d'examen, cette absence ne pourra être considérée comme justifiée que par un certificat médical fourni dans un délai maximum de 48h suivant l'exposé, le contrôle ou l'examen.

5. DELIVRANCE DES DIPLOMES ET MENTIONS

*** Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG**

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (L1 et L2).

*** Obtention du diplôme final de licence**

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme : moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20.

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20.

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

6. REGIME SPECIAL D'ETUDES

Il est défini par l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 (mis à jour par l'arrêté du 30 juillet 2018).

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment des étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne, aux femmes enceintes, aux étudiants chargés de famille, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants engagés dans plusieurs cursus, aux étudiants en besoins éducatifs particuliers, aux étudiants en situation de longue maladie, aux étudiants entrepreneurs, aux artistes et sportifs de haut niveau et aux étudiants exerçant les activités mentionnées à l'art. L 611-11 du code de l'éducation.

***. Sportifs de haut niveau (SHN)**

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et fournir le calendrier des compétitions. Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant. Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Une date limite est à respecter pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.

*** Handicap**

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

*** Statut d'étudiant salarié**

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne.

L'étudiant doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements.

Il ne peut pas passer le contrôle continu et il est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est prévu, une évaluation spécifique doit être proposée pour l'étudiant salarié, tenant compte de sa situation.

*** Les étudiants « empêchés »**

Sont concernés les étudiants qui ne rentrent pas dans la catégorie des étudiants en situation de handicap et qui présentent un problème de santé temporaire (foulures, entorses, hospitalisation, plâtre...).

Des aménagements peuvent être mis en place selon les ressources disponibles (personnel, matériel) de la formation et sont sous la responsabilité de l'étudiant. La demande d'aménagement se fait par l'étudiant auprès d'un médecin du SUMPPS, qui rédige un avis médical à validité temporaire.

L'étudiant doit déposer le document, dans un délai de deux jours ouvrables avant la date de l'évaluation, auprès du service scolarité de la formation concernée.

L'aménagement d'examens est pris en compte par la formation en fonction des règles d'organisation de l'examen.

* Autres situations particulières

Pièces à fournir

Statut	Justificatifs
Artiste de haut niveau	Inscription au conservatoire ou école des beaux-arts.
Étudiant suivant un double cursus	Certificat de scolarité
Étudiant effectuant un service civique	Contrat d'engagement
Étudiant participant à la réserve militaire	Contrat d'engagement
Étudiante enceinte	Certificat médical, attestation de grossesse
Étudiant chargé de famille	Livret de famille

7. EXAMENS

Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents et outils numériques ou connectés autorisés. À défaut, aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

8. ANNEXE : LANSAD ET CLES⁶

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences en LANSAD en Licence

Le Département Langues & Langues Appliquées est responsable des modalités de ventilation des services des enseignants(-chercheurs) de langues. Son Conseil a créé une Commission LanSAD dédiée à la gestion d'éventuelles contestations de résultats dans l'UE LanSAD, en lien direct avec les Présidents des jurys des formations.

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2^e ou 3^e langues obligatoires ou en option obligatoire.

Le Service LanSAD/CRL/CLES: lansad@univ-littoral.fr

* Pour les L1-L2-L3 au S5

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.

Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle**.

Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle**.

En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une **note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle**.

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

Le niveau minimum requis en Licence est le **niveau B1+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**. En Master, le niveau minimum requis est le niveau B2+ du CECRL.

△ Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2 ;

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

△ Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année :

⁶ Voir ci-dessus p. 7, 8.

- les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

Déroulement des sessions 1 et 2 en L1-L2-L3 au S5

Compétences évaluées	SESSION 1		SESSION 1 <i>Épreuve de substitution</i>	SESSION 2	NOTES
	CE	PE*	Épreuve de PLE	Épreuve de PLE	PLE (40%)
Pratique de la Langue écrite					
Pratique de la Langue orale	PO	CO*	Épreuve de PLO	Épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (20%)

* Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

*** Pour les L3 au S6**

Intégration du CLES en L3 - semestre 6

En plus des évaluations du semestre en langues, le semestre 6 de L3 intègre une note de CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. L'étudiant doit donc se présenter au CLES dans la langue choisie en langue 1.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation, totale ou partielle, par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

L'orientation des étudiants vers le CLES B2 ou le CLES B1 sera effectuée en fonction des résultats obtenus au test de positionnement, ou sur proposition de l'enseignant, après accord du Président du jury CLES.

Déroulement des sessions 1 et 2 en L3 au S6

Compétences évaluées	SESSION 1		SESSION 1 <i>Épreuve de substitution</i>	SESSION 2	NOTES
	CE	PE*	Épreuve de PLE	Épreuve de PLE	PLE (40%)
Pratique de la Langue écrite					
Pratique de la Langue orale	PO	CO*	Épreuve de PLO	Épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (20%)
CLES	Session unique		Orientation vers les épreuves de substitution, sans possibilité d'obtenir la certification	Orientation vers les épreuves de la session 2, sans possibilité d'obtenir la certification	CLES (50%)

* Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

Tableau de conversion des compétences évaluées au sein d'une même session CLES en notes pour les étudiants de L3S6 (1 compétence B2 = 5 points / 1 compétence B1 = 4 points)

compétences validées	0 compétence B1	1 compétence B1	2 compétences B1	3 compétences B1	4 compétences B1
0 compétence B2	0	4	8	12	16
1 compétence B2	5	9	13	17	
2 compétences B2	10	14	18		
3 compétences B2	15	19			
4 compétences B2	20				

△ Attention, le CLES B2 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B2 sont validées au moment de leur évaluation ; le CLES B1 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B1 (ou B2) sont validées au moment de leur évaluation.

*** Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES**

Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à des évaluations sur le même format que celles prévues dans les MCCC LanSAD de Licence (cf. supra), mais n'incluent au minimum que 5 heures de travail en autoformation guidé (TAG). Le CLES n'est pas intégré dans les notes finales de L3-S6.

La moyenne des 3 notes donne lieu à une note prise en compte dans le Bonus chaque semestre.

Au Centre de Langues, un étudiant ne peut pas s'inscrire dans un cours dont il maîtrise déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si un étudiant a déjà validé un niveau dans une langue, il devra alors obligatoirement s'inscrire dans le niveau supérieur, s'il se réinscrit dans cette même langue, l'année suivante.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence pour le 2e semestre de l'année d'études en cours.

De même toute certification en langue, en dehors des cas énoncés ci-dessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LanSAD

V LICENCE 1

Enseignant responsable d'année : Sébastien MARTIN
Présidente du Jury : Christine JEHANNO (1^{er} sem.) & Julie MARQUET (2^d sem.)



Claude Joseph Vernet. Vue du port de La Rochelle (1762)

V. LICENCE 1

1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS PAR COMPETENCES

PREMIER SEMESTRE (S1)

Blocs de compétences	Compétences visées	UE (Unité d'enseignement compétence)	EC (élément constitutif)	ECTS	Vol. horaire CM	Vol. horaire TD
C1. Analyser la documentation historique	C1.1 Maitriser les grands repères chronologiques. C1.2. S'approprier le vocabulaire disciplinaire. C1.3. Lire et comprendre un document historique. C1.4. S'initier à la méthodologie des exercices classiques de la discipline.	UE Fondamentaux 1 - CM	Histoire contemporaine	3	18	
			Histoire ancienne	3	18	
C2. Produire un discours argumenté écrit et oral	C2.1. S'initier aux concepts de la discipline historique. C2.2. Restituer des connaissances. C2.3. Apprendre à problématiser. C2.4. Construire une introduction, un plan, une conclusion. C2.5. Maîtriser les règles de la grammaire et de l'orthographe, s'exprimer correctement à l'oral.	UE Fondamentaux 1 - TD	Histoire contemporaine	3		24
			Histoire ancienne	3		24
C3. Développer une démarche scientifique	C3.1. Effectuer une recherche bibliographique et noter correctement une référence. C3.2. Sélectionner les informations nécessaires au traitement d'un sujet. C3.3. Prendre du recul par rapport à l'information et à ses sources.	UE de Méthodologie 1	Méthodologie universitaire	2		12
			Expression écrite et orale	1		12
			Méthodologie documentaire	1		

C4. Construire son parcours professionnel	C4.1. S'ouvrir à d'autres champs disciplinaires. C4.2. Situer les champs professionnels en relation avec les acquis de la mention. C4.3. Se familiariser avec les outils de communication (langues, TICE, français)	UE de professionnalisation 1	Géographie	4	12	24
			Langue moderne 1	2		25
			Langue ancienne	2		12
			PPP unité 1	2		9
			Unité d'approfondissement	4	24	24

SECOND SEMESTRE (S2)

Blocs de compétences	Compétences visées	UE (Unité d'enseignement compétence)	EC (élément constitutif)	ECTS	Vol. horaire CM	Vol. horaire TD
C1. Analyser la documentation historique	C1.1 Maitriser les grands repères chronologiques. C1.2. S'approprier le vocabulaire disciplinaire. C1.3. Lire et comprendre un document historique. C1.4. S'initier à la méthodologie des exercices classiques de la discipline.	UE Fondamentaux 1 - CM	Histoire contemporaine	3	18	
			Histoire ancienne	3	18	
C2. Produire un discours argumenté écrit et oral	C2.1. S'initier aux concepts de la discipline historique. C2.2. Restituer des connaissances. C2.3. Apprendre à problématiser. C2.4. Construire une introduction, un plan, une conclusion. C2.5. Maitriser les règles de la grammaire et de l'orthographe, s'exprimer correctement à l'oral.	UE Fondamentaux 1 - TD	Histoire contemporaine	3		24
			Histoire ancienne	3		24

C3. Développer une démarche scientifique	C3.1. Effectuer une recherche bibliographique et noter correctement une référence.	UE de Méthodologie 1	Méthodologie universitaire	2		12
	C3.2. Sélectionner les informations nécessaires au traitement d'un sujet.		Expression écrite et orale	1		12
	C3.3. Prendre du recul par rapport à l'information et à ses sources.		Méthodologie documentaire	1		
C4. Construire son parcours professionnel	C4.1. S'ouvrir à d'autres champs disciplinaires.	UE de professionnalisation 1	Géographie	4	12	24
	C4.2. Situer les champs professionnels en relation avec les acquis de la mention.		Langue moderne 1	2		25
	C4.3. Se familiariser avec les outils de communication (langues, TICE, français)		Langue ancienne	2		12
			PPP unité 1	2		9
			Unité d'approfondissement	4	2 x 12	24

2. LES PROGRAMMES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S1

DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

F 101 : Histoire ancienne			
CM 18 h		TD 24 h	
Enseignant :	Achille BERTRAND	Enseignant :	Achille BERTRAND
Programme :	Histoire grecque archaïque et classique		
Bibliographie :	AMOURETTI M.-Cl. et RUZE Fr., <i>Le Monde grec antique</i> , Paris, Hachette, rééd. 2018. BASLEZ M.-Fr., <i>Histoire politique du monde grec antique</i> , Paris, A. Colin, rééd. 2015. ORRIEUX CL. et SCHMITT-PANTEL P., <i>Histoire grecque</i> , Paris, PUF, rééd. 2020.		
Le parcours diachronique proposé, de l'époque archaïque à la période hellénistique, permet une première approche de l'histoire grecque, de ses acteurs et des enjeux historiographiques qui y sont liés. Il vise à acquérir les grands repères politiques, économiques et sociaux notamment liés à l'émergence de la <i>polis</i> . Les TD sont l'occasion d'un travail plus spécifique d'analyse historique des sources antiques.			
MCCC : 1ère session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			
F 101 : Histoire contemporaine			
CM 18 h		TD 24 h	
Enseignante :	François DAVID	Enseignants :	François DAVID Sébastien NOFFICIAL
Programme :	Histoire institutionnelle et politique de la France, de 1815 à 1914 TD : Programme du CAPES Licence, Le XIXe siècle français : économie, société et politique, métropole et colonies (1815-1914)		
Bibliographie :	WARESQUIEL E. de, YVERT B., <i>Histoire de la Restauration (1814-1830) : naissance de la France moderne</i> , Paris, Perrin, 2002. ROBERT H., <i>La monarchie de Juillet</i> , Paris, PUF, 2000. <i>La Nouvelle histoire de la France contemporaine</i> , Paris, Seuil : t. 7, M. AGULHON, <i>1848 ou l'apprentissage de la République</i> , 2010 ; t. 8, A. PLESSIS, <i>De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1871)</i> , 2010 ; J.-M. MAYEUR, <i>Les débuts de la IIIe République (1871-1899)</i> , 2012. LEJEUNE D., <i>La France des débuts de la IIIe République, 1870-1896</i> , Armand Colin, 2014 LEJEUNE D., <i>La France de la Belle Epoque 1896-1914</i> , Armand Colin, 2015.		
Comment l'idée de République rejetée par la majorité des Français et de leurs élites au terme des excès révolutionnaires, finit-elle par s'imposer, quelque trois quarts de siècle après Robespierre ? Contrairement à une idée reçue, la monarchie libérale est le modèle le plus rassurant depuis la Restauration (1814), jusqu'à la victoire définitive des républicains « opportunistes » aux élections de 1876. Si l'histoire et la politique étaient logiques et mécaniques (fait rare), nous vivrions aujourd'hui selon un système très proche du système britannique. Mélange de hasards, d'accidents et de nécessités, la résistible marche à la République s'étudie à travers les concepts de souveraineté nationale, de séparation des pouvoirs, de suffrages censitaire et universel, de libéralisme politique et économique... et aussi bien sûr en évoquant la question sociale, une autre rupture fondatrice de l'ère contemporaine.			
MCCC : 1ère session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S1

TROIS TD OBLIGATOIRES

M 101 : Méthodes et techniques de l’histoire		TD 12 h
Enseignants :	Romain CASTELLES	
Programme :	Initiation à la méthodologie historique	
Bibliographie :	GAUTIER A., GALVEZ-BEHAR G., <i>Réussir sa licence d’histoire</i> , Studyrama, Paris, 2005. SALY P., SCOT J.-P., <i>La dissertation en histoire</i> , A. Colin, Paris, 1994	
Le TD a pour but de permettre un approfondissement des méthodes nécessaires aux études d’histoire, spécialement pour réussir les deux exercices d’évaluation écrits, la dissertation et le commentaire de document. Il s’agit en outre de travailler l’ensemble des savoir-faire et compétences méthodologiques de base : prise de notes, bibliographie, organisation du travail personnel.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (écrit de 2h)		

M 101 : S'exprimer en historien		TD 12 h
Enseignants :	Romain CASTELLES	
Programme :	Compétences langagières, argumentation, prise de parole	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
La discipline historique convoque un registre de langage qui exige une bonne maîtrise des compétences langagières de base, et une vraie rigueur dans l'expression. On insistera ici sur les méthodes nécessaires à mener une argumentation et une prise de parole efficaces.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (écrit de 2h).		
M 101 : Méthodologie documentaire		En ligne, 7,5 h. + 2 h. sur place à la bibliothèque
Enseignant :	Personnel de la BULCO	
Programme :	Usage de la Bibliothèque Universitaire	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
MCCC : Questionnaire en ligne qui donne droit à 1 ECTS		

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S1

UN CM et UN TD de GÉOGRAPHIE OBLIGATOIRES

P 101 : Géographie		CM 12 h et TD 24 h	
CM 12 h		TD 24 h	
Enseignant :	Anthony JOUVENEL	Enseignants :	Anthony JOUVENEL
Programme :	Géographie de l'Union européenne. Séances utiles à la préparation au concours du CAPES. (Compétence 4 : Construire son parcours professionnel)		
Bibliographie :	LIBOUREL Éloïse et SCHORUNG Matthieu, <i>Géographie de l'Europe</i>, Armand Colin, coll. « U », 2024. Manuel général récent, clair et structuré autour des populations, des systèmes productifs, de l'aménagement, de la construction européenne et de la place de l'Europe dans le monde. DEZERT B., <i>La France face à l'intégration européenne</i>, Paris, Masson, 1999. TÉTART Frank et MOUNIER Pierre-Alexandre, <i>Atlas de l'Europe. Quelle unité face à l'adversité ?</i>, Autrement, 2026. Un atlas synthétique de 80 cartes, particulièrement adapté à l'acquisition des repères spatiaux et à la préparation des productions graphiques. KAHN Sylvain, <i>Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945</i>, Presses universitaires de France, 2021. Une présentation vivante et problématisée de la construction européenne, utile notamment pour des étudiants historiens. FOUCHER Michel, <i>L'Union européenne dans le monde</i>, La Documentation photographique, n° 8145, CNRS Éditions, 2022. Une synthèse courte, illustrée et accessible sur les frontières, l'influence, les dépendances et les rivalités géopolitiques de l'Union européenne. Pour préparer le CAPES : LE GOFF Erwan et COUDRIER Laurent (dir.), <i>Réussir la géographie des territoires au CAPES. Géographie de la France et de l'Union européenne</i>, Atlande, coll. « Clefs concours », 2026. Manuel spécifiquement conçu pour le nouveau CAPES à bac+3, organisé autour de repères, de thèmes problématisés et d'outils de révision.		
Ce module propose une approche géographique de l'Europe centrée sur l'Union européenne, envisagée comme une construction territoriale, politique et géopolitique. Il distingue les différents périmètres de l'Europe et analyse les limites, les frontières et la géométrie variable de l'espace communautaire. Il revient sur les principales étapes de la construction européenne, ses élargissements, ses institutions et ses politiques communes. Le cours étudie les dynamiques démographiques, les migrations et les inégalités sociales et territoriales qui traversent l'Union. Il présente l'organisation urbaine et métropolitaine de l'Europe ainsi que les logiques de centralité, de périphérie et de marginalité. Les systèmes productifs agricoles, industriels et tertiaires sont analysés dans le contexte du marché unique et de la mondialisation. Une attention particulière est accordée aux politiques de cohésion, aux réseaux de transport et à l'aménagement des territoires européens. Les espaces frontaliers et transfrontaliers sont abordés à travers des études de cas présentées oralement par les étudiants. Le module examine enfin les mutations géopolitiques contemporaines : Brexit, nouveaux élargissements, voisinages orientaux et méditerranéens et retour de la guerre en Europe.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 3h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 3h).			

Et TROIS TD OBLIGATOIRES

P 101 : Langue moderne 1		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
MCCC : modalités à préciser en TD		

P 101 : Langue ancienne		TD 12 h
Enseignants :	Élise BERTELOOT : Grec et Latin	
Bibliographie :	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., <i>Initiation à la langue latine et à son système</i> , SEDES, Paris, 1975.	
Enseignement du grec ou du latin. Deux niveaux en latin : latin débutant pour historiens. Initiation au système de la langue latine : notion de déclinaison, étude des différents cas et approches de la conjugaison. Seront abordées les trois premières déclinaisons du nom, les deux classes d'adjectifs, les cinq conjugaisons à l'indicatif actif et passif, ainsi que celle du verbe <i>sum</i> et de ses composés. Exercices fréquents de thème et de version favoriseront l'assimilation rapide de ces notions ; et latin perfectionnement, ouvert tout à la fois aux étudiants de première année ayant poursuivi l'étude du latin jusqu'en classe terminale et à ceux de seconde année qui ont suivi le cours d'initiation en première année. Approfondissement des notions déjà entrevues et l'acquisition de connaissances nouvelles, il se propose d'aborder les grands textes de la littérature latine, et plus particulièrement ceux des historiens.		
MCCC : 1 ^{ère} session : ET (écrit de 2h) ; 2 ^e session : ET (écrit de 2h).		
P 101 : Projet Professionnel Personnalisé		TD 20 h
Enseignant responsable :		
Intervenants :	CEL et professionnels	
Présentation des métiers au travers des conférences réalisées par des professionnels et sensibilisation à l'entrepreneuriat		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (écrit de 2h).		

Et

UN ENSEIGNEMENT D'APPROFONDISSEMENT :

Répartition selon la limite des effectifs par groupe TD

P 101 : Introduction à l’histoire sociale		CM 12 h et TD 12 h	
CM 12 h		TD 12 h	
Enseignant :	Romain CASTELLES	Enseignants :	Romain CASTELLES
Programme :	Genre et histoire		
Bibliographie :	DUBY G., PERROT M. (dir.), <i>Histoire des femmes en Occident</i> , 5 vol., Perrin, Paris, 2002. MONJARET A., PUGEAULT C. (dir.), <i>Le sexe de l’enquête</i> , Lyon, ENS Éditions, 2014. Équipe de recherche GenERe <i>Épistémologies du genre</i> , Lyon, ENS Éditions, 2018. RENNES J., <i>Encyclopédie critique du genre</i> , Paris, La Découverte, 2016. RIVOAL H., « Virilité ou masculinité ? L’usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », <i>Travailler</i> , vol. 38, no. 2, 2017, pp. 141-159.		
Le genre, qui étudie les interactions sociales entre masculin et féminin, se développe dans les sciences sociales depuis les années 1980 dans le monde anglo-saxon et en Europe quelques décennies plus tard. Le cours a pour objet de comprendre l’utilité du concept de genre dans l’histoire des sociétés depuis l’Antiquité jusqu’à l’époque contemporaine en évoquant les enjeux et débats actuels à travers des documents variés.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 2h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 2h).			
P 101 : Introduction à l’histoire politique		CM 12 h et TD 12 h	
CM 12 h		TD 12 h	
Enseignant :	Sébastien MARTIN	Enseignant :	Sébastien MARTIN
Programme :	Histoire des idées et des systèmes politiques		
Bibliographie :	TOUCHARD Jean (dir.), <i>Histoire des idées politiques, des origines au XVIII^e siècle</i> , Paris, PUF, 2012. TOUCHARD Jean (dir.), <i>Histoire des idées politiques, du XVIII^e siècle à nos jours</i> , Paris, PUF, 2014.		
De l’Antiquité à nos jours, les sociétés humaines ont inventé des formes variées d’organisation et de pensées politiques. Il s’agit d’appréhender les pratiques – formes d’exercice du pouvoir, institutions, souveraineté – à partir d’une approche aussi bien politique que culturelle et sociale. Royauté, empire, démocratie, dictature (entre autres) : le profond renouvellement qu’a connu l’histoire politique, au cours des dernières décennies, invite à questionner à nouveaux frais des notions et concepts aujourd’hui d’usage courant, en les contextualisant selon différentes temporalités, entre temps court et temps long, pour mieux comprendre notre rapport actuel au politique.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 2h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 2h).			

DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE

Pour les étudiants venus de baccalauréats professionnels et technologiques + étudiants volontaires		
Histoire ancienne	Achille BERTRAND	8h par discipline au S1 = 24h au total + 24h de tutorat
Histoire contemporaine	François DAVID	
Géographie	Anthony JOUVENEL	
Tuteurs S1	Matisse HAZELARD Adrien LEROY	

SEMESTRE 2

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

F 102 : Histoire médiévale	
CM 18 h	TD 24 h
Enseignant :	Fabrice GUIZARD
Programme :	Le monde franc (VIe-Xe siècle)
Bibliographie :	Le Jan Régine, <i>Histoire de la France : origine et premier essor (480-1180)</i> , Hachette, Paris, 1996. Lebecqz Stéphane, <i>Les origines franques V^e-IX^e s.</i> , Nouvelle Histoire de la France médiévale, 1, Seuil, Paris, 1990. Theis Laurent, <i>L'héritage des Charles. De la mort de Charlemagne aux environs de l'an mil</i> , Nouvelle histoire de la France médiévale 2, Seuil, Paris, 1990.
Le premier Moyen Âge de l'Europe occidentale est exposé en cours autour de la prise de pouvoir et de l'organisation des sociétés d'abord en Gaule, puis dans les territoires conquis par les rois d'origine franque. C'est d'abord l'affirmation d'un modèle de gouvernement des peuples qui influence durablement les pouvoirs politiques de l'Occident. Nous étudions également le rôle de l'Église dans l'encadrement de la société et dans la culture commune au vaste territoire que constitue l'empire carolingien au IX ^e siècle.	
MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).	
F 102 : Histoire moderne	
CM 18 h	TD 24 h
Enseignante :	Camille BLACHERE
Programme :	Histoire politique et culturelle de l'Europe de la première modernité
Bibliographie :	BRIOIST Pascal, <i>La Renaissance</i> , Paris, Atlande, 2003 BURKE Peter, <i>La Renaissance européenne</i> , traduit de l'anglais, Paris, Seuil, 2000 CORNETTE Joël, <i>L'affirmation de l'État absolu (1483-1652)</i> , Paris, Hachette, 10 ^e édition, 2024 CORNETTE Joël, <i>Absolutisme et lumières (1652-1783)</i> , Paris, Hachette, 9 ^e édition, 2024 DELUMEAU Jean, <i>La Civilisation de la Renaissance</i> , Paris, Arthaud, 1967 LEBRUN François, <i>L'Europe et le monde, XVIe-XVIIIe siècle</i> , Paris, Armand Colin, 2002 (1987)
Ce cours propose une présentation générale de l'Europe et de la France sur un long XVI ^e siècle dans une perspective culturelle et politique. Il abordera de manière thématique la Renaissance et l'humanisme, la construction des États modernes, l'éclatement de la <i>Christianitas</i> et le nouveau régime des savoirs.	
MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).	

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S2

DEUX TD OBLIGATOIRES

M 102 : Méthodes et techniques de l'histoire		TD 12 h
Enseignants :	Romain CASTELLES	
Programme :	Initiation à la méthodologie historique	
Bibliographie :	GAUTIER A., GALVEZ-BEHAR G., <i>Réussir sa licence d'histoire</i> , Paris, Studyrama, 2005. SALY P., SCOT J.-P., <i>La dissertation en histoire</i> , Paris, A. Colin, 1994.	
Le TD a pour but de permettre un approfondissement des méthodes nécessaires aux études d'histoire, spécialement pour réussir les deux exercices d'évaluation écrits, la dissertation et le commentaire de document. Il s'agit en outre de travailler l'ensemble des savoir-faire et compétences méthodologiques de base : prise de notes, bibliographie, organisation du travail personnel.		
MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2^e session : ET (écrit de 2h)		
M 102 : S'exprimer en historien		TD 12 h
Enseignants :	Romain CASTELLES	
Programme :	Compétences langagières, argumentation, prise de parole	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
La discipline historique convoque un registre de langage qui exige une bonne maîtrise des compétences langagières de base, et une vraie rigueur dans l'expression. On insistera ici sur les méthodes nécessaires à mener une argumentation et à produire prise de parole efficace.		
MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2^e session : ET (écrit de 2h).		

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S2

UN CM et UN TD de GÉOGRAPHIE OBLIGATOIRES

P 102 : Géographie		CM 12 h et TD 24 h
	CM 12h	TD 24h
Enseignant :	Anthony JOUVENEL	Anthony JOUVENEL
Programme :	Géographie de la France <i>Séances utiles à la préparation au concours du CAPES</i> (Compétence 4 : <i>Construire son parcours professionnel</i>)	
Bibliographie :	LIBOUREL, Éloïse, <i>Géographie de la France</i> , 2e édition, Armand Colin, coll. « Portail », 2023. Un manuel général associant connaissances, études de cas et méthodes des exercices géographiques. REGHEZZA-ZITT, Magali, <i>La France dans ses territoires</i> , 2e édition, Armand Colin, coll. « Coursus », 2024. Une approche synthétique des mutations territoriales françaises. CARROUE, Laurent (dir.), <i>La France des 13 régions</i> , Armand Colin, coll. « U », 2025. L'ouvrage présente chacune des régions françaises, leurs structures, leurs dynamiques et leurs principaux enjeux, à l'aide de croquis et d'études de cas. COLLECTIF, <i>La France. Atlas géographique et géopolitique</i> , 3e édition mise à jour, Autrement, 2026. Un atlas accessible permettant de consolider les localisations, les grands repères spatiaux et la lecture cartographique du territoire français. Pour préparer le CAPES : CLAVE, Yannick, <i>Géographie de la France : cours, fiches, méthode, sujets corrigés</i>, Ellipses, 2026. Un manuel spécifiquement conçu pour le nouveau CAPES externe à bac+3, articulant connaissances, fiches de révision et méthodologie des épreuves.	
Ce module propose une lecture géographique de la France à partir de la diversité et des dynamiques de ses territoires régionaux. Il présente la construction du territoire national, les découpages administratifs et les effets des réformes territoriales contemporaines. Il étudie les dynamiques démographiques, les mobilités et les contrastes de peuplement qui différencient les régions françaises. Une attention particulière est portée à l'urbanisation, à la métropolisation, aux villes moyennes et aux espaces périurbains. Le cours analyse également les mutations des espaces ruraux, industriels, agricoles, touristiques et littoraux. Les réseaux de transport, les systèmes productifs et l'insertion des régions dans les échanges européens et mondiaux sont abordés. Les politiques d'aménagement, la décentralisation et les différents acteurs de la gouvernance territoriale constituent un autre axe majeur. Les inégalités régionales, les enjeux de cohésion, les risques et les transitions environnementales sont étudiés à différentes échelles. Les TD et les exposés permettent d'approfondir ces thèmes à travers des études de cas consacrées aux régions métropolitaines et ultramarines.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 3h) : 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 3h).		

Et

TROIS TD OBLIGATOIRES

P 102 : Langue moderne 1		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
MCC : modalités à préciser en TD		
P 102 : Langue ancienne		TD 12 h
Enseignants :	Élise BERTELOOT : Grec et Latin	
Programme :	Latin ou Grec	
Bibliographie :	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., <i>Initiation à la langue latine et à son système</i> , Paris, SEDES, 1975.	
Enseignement du grec ou du latin. Deux niveaux en latin : latin débutant pour historiens et latin perfectionnement.		
MCCC : 1 ^{ère} session : ET (écrit de 2h) ; 2 ^e session : ET (écrit de 2h).		
P 102 : Informatique		TD 12 h
Enseignant :		
Programme :	Compétences numériques	
Les objectifs généraux de la formation sont d'apprendre à créer des documents textes structures (mise en forme, illustrations, mise en page, métadonnées et liens), concevoir des diaporamas (conception d'une présentation, mise en forme, enrichissement et diffusion) et préparer à la certification PIX.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC et certification PIX (écrit de 2h) ; 2 ^e session : CC et compétences PIX.		

Et

UN ENSEIGNEMENT D'APPROFONDISSEMENT :

Répartition selon la limite des effectifs par groupe TD

P 102 : Introduction à l'aménagement du territoire		CM 12 h et TD 12 h
CM 12 h		TD 12 h
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	
Programme :	Préparation au CAPES. La France : étude de cartes topographiques	
Bibliographie :	DEFOSSÉ J., <i>Principes et méthodes du commentaire de cartes</i> , PUF, Paris. TIFFOU J., <i>Commentaire de cartes topographiques</i> , A. Colin, Paris, 2000.	
Introduction au contenu et à l'analyse de la carte topographique. Savoir appréhender les notions de reliefs, paysages et peuplement.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 2h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit 2h).		
P 102 : Introduction à l'histoire de l'art		CM 12 h et TD 12 h
CM 12 h		TD 12 h
Enseignantes :	Camille BLACHERE et Julie MARQUET	
Programme :	Introduction à l'histoire de l'art	
Bibliographie :	DIAGNE Souleymane Bachir, <i>Les Universels du Louvre</i> , Paris, Albin Michel, 2025. FELICIANO Hector, <i>Le musée disparu : enquête sur le pillage des œuvres d'art en France par les nazis</i> , Paris, Gallimard, 2009 (1995). SAVOY Bénédicte, <i>1815, Le temps du retour. Restituer l'art en Europe après l'empire napoléonien</i> , Paris, La Découverte, 2026.	
Le cours propose une introduction à l'histoire de l'art. Après avoir dressé un panorama de ses méthodes et de ses enjeux, il sera consacré à la constitution et à la restitution des œuvres d'art et des collections.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 2h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 2h).		

DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE

Au S2, le DAR continue sous la forme d'un tutorat, sur la base du volontariat	
Tuteurs S2 :	Matisse HAZELARD Adrien LEROY

3. RECAPITULATIF DES MCCC

S 1			1 ^{ère} session		2 ^e session
Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	Contrôle continu*	Examen terminal**	Examen terminal**
F 101	12				
- Histoire ancienne		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire contemporaine		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
P 101	14				
- Géographie		4	CC	Écrit (3h00)	Écrit (3h00)
- Langue moderne 1		2	<i>Voir chap. II</i>		
- Langue ancienne : Latin		2	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Langue ancienne : Grec		2	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- PPP 1		2	CC	-	Écrit (2h00)
- Introduction à l'histoire sociale		2	CC	-	Écrit (2h00)
- Introduction à l'histoire politique		2	CC	-	Écrit (2h00)
M 101	4				
- Méthodes et techniques de l'histoire		2	CC	-	Écrit (2h00)
- S'exprimer en historien		1	CC	-	Écrit (2h00)
- Méthodologie documentaire		1	CC	-	En ligne

S 2			1 ^{ère} session		2 ^e session
Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	Contrôle continu*	Examen terminal**	Examen terminal**
F 102	12				
- Histoire médiévale		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire moderne		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
P 102	14				
- Géographie		4	CC	Écrit (3h00)	Écrit (3h00)
- Langue moderne 1 (CLES)		2	CC	<i>Voir chap. II</i>	
- Langue ancienne : Latin		2	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Langue ancienne : Grec		2	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Informatique		2	CC	Certification PIX Écrit (2h00)	<i>Voir chap. II</i>
- Introduction à l'aménagement du territoire		2	CC	-	Écrit (2h00)
- Introduction à l'histoire de l'art		2	CC	-	Écrit (2h00)
M 102	4				
- Méthodes et techniques de l'historien		2	CC	-	Écrit (2h00)
- S'exprimer en historien		2	CC	-	Écrit (2h00)

- * Dans le cas d'un CC, l'étudiant *non-salarié* devra se présenter à *toutes* les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.
- ** Les étudiants ayant le statut de *salariés* sont convoqués à une épreuve terminale.

VI

LICENCE 2

Enseignantes responsables d'année :
Christine JEHANNO (1^{er} sem.) et Julie MARQUET (2^{ème} sem.)
Président du Jury : Mickaël HENOCQ



Jules Breton, *Une fille de pêcheur*, 1876

VI. LICENCE 2

1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L I C E N C E 2			
Au terme des deux premières années l'étudiant peut demander le diplôme du DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales). Cette année de LICENCE est divisée en deux semestres, de 12 semaines chacun. L'enseignement s'organise autour de trois Unités d'Enseignements (UE), chacune comprenant plusieurs matières.			
S3 : TROISIÈME SEMESTRE :12 semaines			
Unité d'Enseignements Fondamentaux 3 (F 203)		TOTAL : 48h CM et 48h TD = 12 ects	
	CM	TD	
- Histoire médiévale	24 h	24 h	6 ects
- Histoire moderne	24 h	24 h	6 ects
Unité d'Enseignements de Professionnalisation 3 (P 203) ects			
		TOTAL : 24h CM et 74h TD = 14	
	CM	TD	
- Géographie	24 h	18 h	6 ects
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	-	25 h	3 ects
- PPP 2	-	16 h	2 ects
- Approfondissements [3 au choix parmi 5] :			
. Art et patrimoine	-	12 h	1 ects
. Science politique	-	12 h	1 ects
. L'homme et son environnement	-	12 h	1 ects
. Langue ancienne (Latin ou Grec)	-	12 h	1 ects
. Langue moderne 2	-	12 h	1 ects
Unité d'Enseignements de Méthodologie 3 (M 203) ects			
		TOTAL : 36 h TD = 4	
	CM	TD	
- Enseignements méthodologiques [3 au choix parmi 4] :			
. Historiographie	-	12 h	1 ects
. Iconographie	-	12 h	1 ects
. Archéologie	-	12 h	1 ects
. Cartographie	-	12 h	1 ects
- Méthodologie documentaire	en ligne		1 ects
S4 : QUATRIÈME SEMESTRE : 12 semaines			
Unité d'Enseignements Fondamentaux 4 (F 204) ects		TOTAL : 48h CM et 48h TD = 14	
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	24 h	7 ects
- Histoire contemporaine	24 h	24 h	7 ects
Unité d'Enseignements de Professionnalisation 4 (P 204) ects			
		TOTAL : 24h CM, 61h TD et 20h stage= 13	
	CM	TD	
- Géographie	24 h	18 h	7 ects
- Langue moderne 1	-	25 h	3 ects
- Approfondissements [3 au choix parmi 6] :			
. Art et patrimoine	-	12 h	1 ects
. Science politique	-	12 h	1 ects
. Histoire du fait religieux	-	12 h	1 ects
. Langue ancienne (Latin ou Grec)	-	12 h	1 ects
. Langue moderne 2	-	12 h	1 ects
. Préparation au concours du professorat des écoles	45		1 ects

Unité d'Enseignements de Méthodologie 4 (M 204) ects			TOTAL : 36 h TD = 3
	CM	TD	
- Enseignements méthodologiques [3 au choix parmi 4] :			
. Historiographie	-	12 h	1 ects
. Iconographie	-	12 h	1 ects
. Archéologie	-	12 h	1 ects
. Cartographie	-	12 h	1 ects

2. LES PROGRAMMES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S3 DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

F 203 : Histoire médiévale			
CM 24 h		TD 24 h	
Enseignante :	Christine JEHANNO	Enseignante :	Christine JEHANNO
Programme :	Le Moyen Âge occidental au temps des Capétiens (XIe-XIIIe siècle)		
Bibliographie :	CHANDELIER J., <i>L'Occident médiéval. D'Alaric à Léonard (450-1450)</i> , Belin, "Mondes anciens, 2021 rééd. Folio MAZEL F., <i>Féodalités. 888-1180</i> , Belin, "Histoire de France", 2010, rééd. 2014 et 2019 en Folio. CASSARD J.-C., <i>L'âge d'or capétien. 1180-1328</i> , Belin, "Histoire de France", 2011, rééd. 2014 et 2021 en Folio.		
Le cours porte sur la période centrale du Moyen Âge, marquée par l'expansion de l'Occident, tant au plan géographique que politique et économique et par l'affirmation du royaume de France qui devient une puissance dominante sous la dynastie des Capétiens. Au-delà de ce royaume, il s'agira d'examiner de manière générale les structures sociales, les institutions ecclésiastiques et les pouvoirs politiques qui se mettent alors en place puis se déploient, mais aussi les modes de vie et de pensée des hommes et femmes de ce temps. Les TD seront l'occasion d'approfondir ces thématiques par l'étude des sources, en insistant spécialement sur celles qui sont au programme du concours du Capes Licence.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			
F 203 : Histoire moderne			
CM 24 h		TD 24 h	
Enseignant :	Sébastien MARTIN		
Programme :	Histoire politique de la France d'Ancien Régime : l'âge d'or de la monarchie absolue (XVI ^e siècle-fin XVIII ^e siècle) ?		
Bibliographie :	CORNETTE Joël, <i>Histoire de la France. L'affirmation de l'État absolu, 1492-1652</i> , Paris, Hachette, 1994. CORNETTE Joël, <i>Histoire de la France. Absolutisme et Lumières, 1652-1783</i> , Paris, Hachette, 1994. JESSENNE Jean-Pierre, <i>Révolution et Empire, 1783-1815</i> , Paris, Hachette, 1993.		
Les révolutionnaires de 1789 ont qualifié, par esprit d'opposition, les siècles qui les précèdent d'« Ancien Régime ». L'expression questionne tant elle est négative et comporte une dimension salvatrice évidente. Ce cours entend livrer une approche politique de la France d'Ancien Régime, et plus spécifiquement de la monarchie et du processus de souveraineté qui accompagne son déploiement. Entre Renaissance et Révolution, de François Ier à Louis XVI, il s'agit d'apprécier les dynamiques multiples – institutionnelles, sociales, économiques, religieuses, culturelles – qui expliquent que ce régime politique puisse s'affirmer, être contesté, s'imposer puissamment, pour finalement sombrer dans les désordres de l'État et s'effacer symboliquement avec le régicide.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S3

UN CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

P 203 : Géographie		CM 24 h et TD 18 h
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	
Programme :	Préparation au CAPES. Géographie de l'Amérique latine	
Bibliographie :	ALBRECHT D. et alii, <i>L'Amérique latine</i> , CNED-SEDES, Paris, 2005. BATAILLON C., DELER J.-P., THERY H., <i>Amérique Latine</i> , t. 3, <i>Géographie Universelle</i> , Hachette, 1991. BAVOUX J., <i>Introduction à l'analyse spatiale</i> , A. Colin, Paris. HARDY S., MEDINA-NICOLAS L. (dir.), <i>L'Amérique latine</i> , Temps, Paris, 2005. LE FUR A., <i>Pratique de la cartographie</i> , A. Colin, Paris, 2000. POIDEVIN D., <i>La carte, moyen d'action</i> , Ellipses, Paris.	
Ce cours a pour objectif de présenter l'Amérique latine. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents pays mais plutôt en une recherche de pays-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, de mondialisation, d'espaces et de réseaux, de frontières. Les travaux dirigés seront consacrés à la méthodologie du croquis de géographie à travers l'exemple latino-américain.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (oral).		
P 203 : Langue moderne 1		TD 25
h		
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
MCCC : modalités à préciser en TD		
P 203 : Projet Professionnel Personnalisé		TD 13
h		
Enseignant responsable :		
Intervenants :	Fabienne GERARD et CEL	
L'accent sera mis sur l'identification des compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être). Il s'agira de définir la poursuite d'études. Cet enseignement sera suivi d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (écrit de 2h).		

Et

TROIS options au CHOIX parmi les CINQ enseignements suivants⁷ :

P 203 : Art et patrimoine		TD 12 h
Enseignante :	Sébastien MARTIN	
Programme :	Qu'est-ce le patrimoine ?	
Bibliographie :	POULOT D., <i>Patrimoine et musées. L'institution de la culture</i> , Paris, Hachette, 2001.	
Depuis une vingtaine d'années, l'engouement pour le patrimoine a coïncidé avec une montée en puissance de la question de sa préservation et de sa définition : de quoi parle-t-on ? Quelle définition ? Tout « héritage » – matériel et immatériel – doit-il être protégé ? Quelle place pour le patrimoine dans la société ? Autant de questions qui invitent à réfléchir à la notion de patrimoine, ses dynamiques, ses limites, plus spécifiquement à partir du patrimoine maritime.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		
P 203 : Science politique		TD 12 h
Enseignant :	François DAVID	
Programme :	La sociologie politique. Qu'est-ce qu'une constitution ?	
Bibliographie :	MONTESQUIEU, <i>De l'esprit des lois</i> , Paris, Garnier-Flammarion, 1979 (1748), 2 vol. CRETTEZ X., MAILLARD J. de, HASSENTEUFEL P., <i>Introduction à la science politique</i> , Paris, A. Colin, 2018. CHAGNOLLAUD D., <i>Introduction à la science politique</i> , Paris, Dalloz, 2018.	
La notion de constitution, faussement évidente, nous servira de point d'entrée à l'étude de l'Etat, unité centrale de la vie politique et, partant, des études de la science politique « interne ».		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		

⁷ Attention, il est possible de changer d'option au 4^e semestre.

P 203 : L’homme et son environnement		TD 12
h		
Enseignants :	Romain CASTELLES	
Programme :	Environnement et sociétés industrielles	
Bibliographie :	BÉCOT R., FRIOUX S., <i>Écrire l’histoire environnementale au XXI^e siècle</i> . Sources, méthodes, pratiques, Rennes, PUR, 2022. BÉCOT R., LE NAOUR G., <i>Vivre et lutter dans un monde toxique. Violence environnementale et santé à l’âge du pétrole</i> , Paris, Seuil, 2023. LOCHER F., et QUENET G., « L’histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d’un nouveau chantier », <i>Revue d’histoire moderne & contemporaine</i> , vol. 56-4, no. 4, 2009, p. 7-38.	
Lier l’histoire et l’environnement ne va pas de soi. Ce n’est que depuis les années 1990 que l’histoire environnementale – qui étudie les interactions entre les humains et l’environnement qui les entoure – s’est développée, mais plus tardivement en France. Le cours abordera les enjeux de cette démarche à travers l’étude de textes fondateurs et d’enquêtes réalisées sur le terrain boulonnais.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		
P 203 : Langue ancienne		TD 12
h		
Enseignants :	Élise BERTELOOT : Grec et Latin	
Programme :	Grec ou Latin	
Bibliographie	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., <i>Initiation à la langue latine et à son système</i> , Paris, SEDES, 1975.	
Enseignement du grec ou du latin. Deux niveaux en latin : latin débutant pour historiens et latin perfectionnement.		
MCCC : 1 ^{ère} session : ET (écrit de 2h) ; 2 ^e session : ET (écrit de 2h).		
P 203 : Langue moderne 2		TD 12
h		
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais. Différente de celle choisie en élément obligatoire	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
MCCC : modalités à préciser en TD		

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S3⁸

TROIS OPTIONS au CHOIX parmi les QUATRE ENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

M 203 : Historiographie		TD 12 h
Enseignante :	Camille BLACHERE	
Programme :	Comment pense-t-on et écrit-on l'histoire ?	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
Cette option a pour objectif de comprendre comment les historiens ont pensé et écrit l'histoire. Pour schématiser, on peut dire que l'historiographie est l'histoire de l'Histoire. Les séances se concentreront sur les XXe et XXIe siècles en s'interrogeant, entre autres, sur les questions suivantes : quels ont été les courants historiographiques majeurs ? Les nouvelles problématiques ? Les nouveaux enjeux scientifiques ?		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		
M 203 : Iconographie		TD 12 h
Enseignant :	Fabrice GUIZARD	
Programme :	Un Moyen Âge en images	
Bibliographie :	BASCHET J. et DITTMAR P.-O. (dir.), <i>Les images dans l'Occident médiéval</i> , Brepols, L'atelier du médiéviste 14, 2015 BASCHET J., <i>L'iconographie médiévale</i> , Folio, Paris, 2008	
Les images que nous a laissées en grand nombre le Moyen Âge constituent une voie d'accès à la connaissance de cette période, complémentaire de l'approche traditionnelle par les textes, à condition de pouvoir les décrypter. Il s'agira de se familiariser avec elles.		

⁸ Attention, il est possible de changer d'option au 4^e semestre.

d'apprendre à les analyser et de s'interroger sur ce que peut en faire l'historien d'aujourd'hui, mais aussi d'en comprendre la place, les conditions de production et de réception, les fonctions et usages dans le monde médiéval lui-même.

MCCC : 1^{ère} session : CC (précisé en TD) ; 2^e session : CT (oral).

M 203 : Archéologie

TD 12 h

Enseignante : Christine JEHANNO

Programme : **Initiation à l'archéologie**

Bibliographie : PESEZ J.-M., *L'archéologie*, Nathan Université, 1997, rééd. 2007.
DEMOULE J.-P. et alii, *Guide des méthodes de l'archéologie*, La Découverte, 2002, rééd. 2020. [en ligne]
DJINDJIAN F., *L'archéologie : histoire, méthodes et reconstitutions*, A. Colin, 1991, rééd. 2017 [en ligne]

Conçu comme une initiation à l'archéologie, le TD entend présenter une vue d'ensemble de cette discipline, devenue une science grâce à la rigueur de ses méthodes, en se limitant toutefois aux périodes historiques (à l'exclusion de la préhistoire donc). En partant de la découverte des pratiques des archéologues et en s'attachant à embrasser la diversité de leurs champs d'étude, il s'agira de bien comprendre leurs méthodes de travail, d'en analyser les résultats et de mesurer l'apport de cette discipline à la connaissance historique.

MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2^e session : ET (oral).

M 203 : Cartographie

TD 12 h

Enseignant : Mickaël HENOCQ

Programme : **Préparation au CAPES. La France : étude de cartes topographiques**

Bibliographie : DEFOSSÉ J., *Principes et méthodes du commentaire de cartes*, Paris, PUF, dernière éd.
TIFFOU J., *Commentaire de cartes topographiques*, Paris, A. Colin, 2000.

Perfectionnement de l'analyse de la carte topographique, réalisation de croquis. Il s'agit de comprendre les aménagements humains et leurs enjeux.

MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2^e session : ET (oral).

Et

M 203 : Méthodologie documentaire

En ligne : 7,5 h. + 2 h. à la bibliothèque

Enseignant : Personnel de la BULCO

Programme : **Usage des ressources documentaires**

Bibliographie : Sera indiquée en cours

MCCC : Questionnaire en ligne qui donne droit à 1 ECTS

DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE

En L2, le DAR prend la forme d'un tutorat, sur la base du volontariat

Tuteur S3 : Matisse HAZELARD
Adrien LEROY

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – SEMESTRE 4

DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

F 204 : Histoire ancienne			
CM 24 h		TD 24 h	
Enseignante :	Corinne BOULINGUEZ	Enseignant :	Corinne BOULINGUEZ
Programme :	La République romaine		
Bibliographie :	HINARD François, <i>Histoire romaine, volume 1 : des origines à Auguste</i> , Pluriel, Paris, 2023. HUMM Michel, <i>La République romaine et son empire : de 509 à 31 av. J.-C.</i> , Armand Colin, Paris, 2024 (2 ^e éd.). LACAM Jean-Claude, <i>La République romaine, des années d'or à l'âge de sang</i> , Ellipses, Paris, 2019 (2 ^e éd.).		
La cité-Etat de Rome voit émerger un modèle politique original : la République (509-27 avant J.-C.). Née du refus de la monarchie, la République romaine pose la question fondamentale des rapports entre la stabilité des institutions politiques et l'expansion territoriale à l'échelle méditerranéenne. Cette période voit la construction d'un des plus puissants États de l'Antiquité, pourtant confronté aux limites structurelles de son système politique à mesure que l'expansion s'accroît : bouleversements économiques et sociaux, tentatives de réformes politiques, imbrication étroite de la religion civique, autant de facteurs qui créent à terme, les conditions d'affirmation du pouvoir impérial. Les travaux dirigés, adossés au cours magistral, permettront d'aborder les sources primaires de la République romaine et leur étude critique.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			
F 204 : Histoire contemporaine			
CM 24 h		TD 24 h	
Enseignant :	François DAVID	Enseignant :	François DAVID
Programme :	CM : Le système international du Congrès de Vienne à la Grande Guerre TD : Programme du CAPES Licence, Le XIX ^e siècle français : économie, société et politique, métropole et colonies (1815-1914)		
Bibliographie :	CM : KISSINGER H., <i>Diplomatie</i> , Paris, Fayard, 1995 (indispensable) / BERSTEIN S., MILZA P., <i>Histoire du monde de 1900 à nos jours</i> , Paris, Hatier, 2015, t. 1, 1900-1945 / BLED J.-P., <i>Bismarck</i> , Paris, Perrin, 2013 / BLED J.-P., <i>François-Joseph</i> , Paris, Fayard, 1987 (disponibles en format de poche). TD : Manuels de 1 ^{ère} Hatier ou Nathan // Collection <i>Nouvelle histoire de la France contemporaine</i> , Points Seuil : Maurice Agulhon, <i>1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)</i> / Alain Plessis, <i>De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1871)</i> / Jean-Marie Mayeur, <i>Les débuts de la III^e République</i> // Dominique Lejeune, <i>La France des débuts de la III^e République</i> , 1870-1896, Paris, Armand Colin, 6 ^{ème} réédition / Dominique Lejeune, <i>La France de la Belle Époque : 1896-1914</i> , Paris, Armand Colin, 1991.		
CM : Le concert des nations, organisé par Metternich au congrès de Vienne, fonde la paix européenne au moins jusqu'en 1870, sinon 1914, par un mélange inédit de conservatisme et de multilatéralisme (diplomatie des sommets), en opposition aux nationalismes, au libéralisme politique et aux mouvements socialistes. La première guerre mondiale sonne le glas de cette diplomatie des monarques TD : en complément du CM, nous couvrirons les problématiques majeures du XIX ^e siècle français.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION– S4

UN CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

P 204 : Géographie		CM 24 h et TD 18 h
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ	
Programme :	Préparation au CAPES. Géographie de l'Afrique	
Bibliographie :	BRUNEL S., <i>L'Afrique</i> , Bréal, Paris. CHEZE R., CHEDEMALL S., <i>La dissertation en géographie aux concours</i> , A. Colin, Paris, 1999. DUBRESSON P., RAISON J.-P., <i>Les Afriques au Sud du Sahara</i> , Géographie universelle. POURTIER R., <i>Afriques noires</i> , Hachette, Paris, 2001.	
Ce cours a pour objectif de présenter l'Afrique et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents pays mais plutôt en une recherche de pays-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, de mondialisation, d'espaces et de réseaux, de frontières. Les travaux dirigés seront consacrés à la méthodologie du croquis de géographie à travers l'exemple africain.		
MCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (oral).		

P 204 : Langue moderne 1		TD 25
h		
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
MCC : modalités à préciser en TD		

Et

TROIS OPTIONS au CHOIX parmi les SIX ENSEIGNEMENTS SUIVANTS⁹ :

P 204 : Art et patrimoine		TD 12 h
Enseignante :	Julie MARQUET	
Bibliographie :	BAWIN Julie, <i>Art public et controverses, XIXe-XXIe siècle</i> , Paris, CNRS Editions, 2024. LAFONT Anne (dir.), « Patrimoines contestés », <i>Esprit</i> , n° 483, 2022. MARQUET Julie et SIBEUD Emmanuelle (dir.), « Des statues pour mémoire ? Colonialisme et espace public en France », <i>Mémoires en jeu/ Memory at stake</i> , n° 21, 2024.	
Le TD sera consacré aux patrimoines contestés, en proposant une double approche : d’abord théorique, à travers une réflexion sur les notions de « patrimoine dissonant » et de « <i>difficult heritage</i> » ; ensuite pratique, à travers des études de cas de patrimoine pris à parti.		
MCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		
P 204 : Science politique		TD 12 h
Enseignant :	François DAVID	
Programme :	Introduction aux Relations internationales. La diplomatie, fins et moyens	
Bibliographie :	BATTISTELLA D., <i>Théories des relations internationales</i> , Paris, Presses de Sciences Po, 2018. ROCHE J.-J., <i>Relations internationales</i> , Paris, LGDJ, 2017. FRANK R., <i>Pour l’histoire des relations internationales</i> , Paris, PUF, 2012.	
La diplomatie constitue – avec le droit de la mer – la première matrice des relations internationales. Elle nous offre donc une porte d’entrée privilégiée à une présentation des problématiques et des auteurs de la discipline des Relations internationales, née en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis au lendemain de la Première Guerre mondiale, avant de se développer en France dans les années 1950 seulement.		
MCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		
P 204 : Histoire du fait religieux		TD 12 h
Enseignant :	François DAVID	
Programme :	Le pape, le monde et les relations internationales	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
De Simon Pierre, simple pêcheur de Galilée à qui le Christ remet les clés du royaume des cieux, au pape Léon qui visite la France en septembre 2026, les papes sont devenus non seulement des chefs spirituels mais aussi des chefs d’Etat qui inspirent le système international. Le cours introduira aux relations étroites entre la religion et le politique.		
MCC : 1 ^{ère} et 2 ^{ème} session, un contrôle sous forme de dissertation (3h).		
P 204 : Langue ancienne		TD 12 h
Enseignants :	Élise BERTELOOT : Grec et Latin	
Programme :	Grec ou Latin	
Bibliographie :	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., <i>Initiation à la langue latine et à son système</i> , SEDES, Paris, 1975.	
Enseignement du grec ou du latin. Deux niveaux en latin : latin débutant pour historiens et latin perfectionnement.		
MCC : 1 ^{ère} session : ET (écrit de 2h) ; 2 ^e session : ET (écrit de 2h).		
P 204 : Langue moderne 2		TD 12 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Différent du en élément obligatoire (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais)	
MCC : modalités à préciser en TD		
P 204 : Préparation au Concours du Professorat des Ecoles (PCFE)		CM 3 x15 h
Modalité :	Cours en visioconférence en direct le vendredi après-midi et le samedi matin, et enregistrés	
Programme :	Préparation aux deux épreuves d’admissibilité	
MCC : QCM		

⁹ Attention, on peut changer d'option au 4^e semestre.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S4¹⁰

TROIS OPTIONS au CHOIX parmi les QUATRE ENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

M 204 : Historiographie		TD 12 h
Enseignante :	Julie MARQUET	
Programme :	Comment pense-t-on et écrit-on l'histoire ?	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
Cette option a pour objectif de comprendre comment les historiens ont pensé et écrit l'histoire. Pour schématiser, on peut dire que l'historiographie est l'histoire de l'Histoire. Les séances se concentreront sur les XX ^e et XXI ^e siècles en s'interrogeant, entre autres, sur les questions suivantes : quels ont été les courants historiographiques majeurs ? Les nouvelles problématiques ? Les nouveaux enjeux scientifiques ?		
MCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		
M 204 : Iconographie		TD 12 h
Enseignante :	Mickaël HENOCQ	
Programme :	La vision de l'Autre	
Bibliographie :	Sera indiquée en cours	
Comment représenter l'Autre ? De la conquête de l'Amérique au XVI ^e siècle aux colonisations européennes du monde au XIX ^e siècle et au début du XX ^e , la transgression des frontières et la mobilité des populations n'ont cessé de mettre en rapport femmes et hommes d'une société donnée avec ceux qui venaient d'ailleurs. Dans ce cours, sera privilégiée l'exploitation des sources iconographiques comme des sources historiques pour comprendre la diversité et l'évolution des modèles de représentation de l'Autre, ainsi que la signification des discours qu'elles permettent de construire.		
MCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		
M 204 : Archéologie		TD 12 h
Enseignante :	Fabrice GUIZARD	
Programme :	Entre histoire et sciences fondamentales : les archéosciences	
Bibliographie :	Voir bibliographie S3 + S. Thiebault, P. Depaepe, <i>L'archéologie au laboratoire</i> , Paris, La découverte, 2013.	
S'appuyant sur les connaissances acquises au premier semestre, cet enseignement constitue un approfondissement. À partir de dossiers thématiques, il s'agit de montrer comment le travail pluridisciplinaire des archéologues spécialistes (paléopathologistes, archéozoologues, généticiens, archéobotanistes, pédologues, géo-archéologues, anthropologues...) enrichissent considérablement nos connaissances du passé, en particulier dans les recoins oubliés par la documentation écrite.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (ET pour les étudiants salariés : dossier écrit à rendre) ; 2 ^e session : ET (oral).		
M 204 : Cartographie		TD 12 h
Enseignant :	Mickaël HENOCQ	
Programme :	Préparation au CAPES. La France : étude de cartes topographiques	
Bibliographie :	DEFOSSÉ J., <i>Principes et méthodes du commentaire de cartes</i> , Paris, PUF, dernière éd. TIFFOU J., <i>Commentaire de cartes topographiques</i> , Paris, A. Colin, 2000	
Perfectionnement de l'analyse de la carte topographique, réalisation de croquis. Il s'agit de comprendre les aménagements humains et leurs enjeux.		
MCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		

DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE

En L2, le DAR prend la forme d'un tutorat, sur la base du volontariat	
Tuteurs S4 :	Matisse HAZELARD Adrien LEROY

¹⁰ Attention, on peut changer d'option au 4^e semestre.

3. RECAPITULATIF DES MCCC¹¹

S 3			1 ^{ère} session		2 ^e session
Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	Contrôle continu*	Examen terminal **	Examen terminal **
F 203	12				
- Histoire médiévale		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire moderne		6	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
P 203	14				
- Géographie		6	CC	Écrit (4h00)	Oral
- Langue moderne 1		3	<i>Voir chap. II et IV</i>		
- PPP 2		2	CC	-	Écrit (2h00)
- Art et patrimoine		1	CC	-	Oral
- Sciences politiques		1	CC	-	Oral
- L'homme et son environnement		1	CC	-	Oral
- Langue ancienne : Latin		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Langue ancienne : Grec		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Langue moderne 2		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
M 203	4				
- Historiographie		1	CC	-	Oral
- Iconographie		1	CC	-	Oral
- Archéologie		1	CC	-	Oral
- Cartographie		1	CC	-	Oral
- Méthodologie documentaire		1	CC		en ligne

S 4			1 ^{ère} session		2 ^e session
Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	Contrôle continu*	Examen terminal **	Examen terminal **
F 204	14				
- Histoire ancienne		7	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire contemporaine		7	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
P 204	13				
- Géographie		7	CC	Écrit (4h00)	Oral
- Langue moderne 1 (CLES)		3	<i>Voir chap. II et IV</i>		
- Art et patrimoine		1	CC	-	Oral
- Sciences politiques		1	CC	-	Oral
- Histoire du fait religieux		1	CC	-	Oral
- Langue ancienne : Latin		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Langue ancienne : Grec		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Langue moderne 2		1	-	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Préparation au Concours du Professorat des Ecoles		1		QCM	QCM
M 204	3				
- Historiographie		1	CC	-	Oral
- Iconographie		1	CC	-	Oral
- Archéologie		1	CC	-	Oral
- Cartographie		1	CC	-	Oral

* Dans le cas d'un CC, l'étudiant *non-salarié* devra se présenter à toutes les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.

** Les étudiants ayant le statut de *salariés* sont convoqués à une épreuve terminale.

¹¹ Voir le chapitre IV. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

VII

LICENCE 3

Enseignant responsable d'année : Mickaël HÉNOCCQ
Président du Jury : Sébastien MARTIN



Isabelle de France la conquérante (1295-1358)

VII. LICENCE 3

1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'étudiant de Licence 3 peut choisir entre :

- Une **Licence d'Histoire** avec un approfondissement en **Histoire**

Ou

- Une **Licence d'Histoire** avec un approfondissement dans les **métiers de l'enseignement** :
 - a) **Professorat des Écoles** (préparation au concours)
 - b) **Géographie**

L'enseignement est constitué comme suit :

- un **TRONC COMMUN** constitué d'**Unités d'enseignements Fondamentaux** et d'**Unités d'enseignements de Méthodologie** qui sont à suivre par **TOUS** les étudiants de Licence 3.

Et

- des **OPTIONS** d'**Enseignements de Professionnalisation** *en fonction de ses projets.*

L'UE d'**Enseignements de Professionnalisation**, consiste :

- Pour la **Licence d'Histoire** : en un approfondissement en **Histoire**
- Pour la **Licence d'Histoire approfondissement aux métiers de l'enseignement** :
 - a) en un approfondissement au **Professorat des écoles** (préparation au concours)
 - ou
 - b) en un approfondissement en **Géographie**

Attention : les UE d'**Enseignements de Professionnalisation** peuvent aussi être suivies comme options facultatives par *tous* les étudiants inscrits en Licence 3 et leur validation leur donne droit à un **Bonus**.

En effet, il est très vivement conseillé aux étudiants d'**Histoire** en **approfondissement aux métiers de l'enseignement**, de suivre en option bonus au moins une matière d'**approfondissement en histoire**, indispensable pour aborder le Master d'histoire dans les meilleures conditions.

S5 : CINQUIÈME SEMESTRE : 12 semaines			
Unité d'Enseignements Fondamentaux 5 (F 305)		TOTAL : 96 h CM et 48 h TD = 16 ects	
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire médiévale	24 h	12 h	4 ects
- Histoire moderne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire contemporaine	24 h	12 h	4 ects
Unité d'Enseignements de Méthodologie 5 (M 305)		TOTAL : 36 h TD = 4 ects	
	CM	TD	
Enseignements méthodologiques [2 au choix parmi 4] :			
-	-	18 h	2 ects
. Épigraphie antique	-	18 h	2 ects
. Paléographie médiévale	-	18 h	2 ects
. Paléographie moderne	-	18 h	2 ects
. Sources et méthodes en histoire contemporaine			
Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305) <i>Vous avez le choix entre les options A ; B a ; B b :</i>			
A. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305) <i>Approfondissement en Histoire</i>		TOTAL : 85 h TD = 10 ects	
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	-	25 h	2 ects
- Projet Professionnel Personnalisé 3	-	8 h	2 ects
- Enseignements d'approfondissement en Histoire :			
. Histoire ancienne	-	18 h	3 ects
. Histoire moderne	-	18 h	3 ects
Ou			
B a. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305) <i>Approfondissement aux métiers de l'enseignement</i>		TOTAL : 93 h TD = 10 ects	
Approfondissement au Professorat des Écoles	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	-	25 h	2 ects
- Projet Professionnel Personnalisé 3	-	8 h	2 ects
- Préparation au concours du professorat des écoles	54	-	3 ects
. Enseignement d'approfondissement en Histoire [1 au choix parmi 2] :			
. Histoire ancienne	-	18 h	3 ects
. Histoire moderne	-	18 h	3 ects
Ou			
B b. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305) <i>Approfondissement aux métiers de l'enseignement</i>		TOTAL : 16 h CM et 61 h TD = 10 ects	
Approfondissement en Géographie	CM	TD	
- Langue moderne 1	-	25 h	2 ects
- PPP 3	-	12 h	2 ects

- Enseignements d'approfondissement en Géographie	12 h	24 h	6 ects
S6 : SIXIÈME SEMESTRE : 12 semaines			
Unité d'Enseignements Fondamentaux 5 (F 306)		TOTAL : 96 h CM et 48 h TD = 16 ects	
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire médiévale	24 h	12 h	4 ects
- Histoire moderne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire contemporaine	24 h	12 h	4 ects
Unité d'Enseignements de Méthodologie 5 (M 306)		TOTAL : 36 h TD = 6 ects	
	CM	TD	
Enseignements méthodologiques [2 au choix parmi 4] :			
. Épigraphie antique	---	18 h	3 ects
. Paléographie médiévale	---	18 h	3 ects
. Paléographie moderne	---	18 h	3 ects
. Sources et méthodes en histoire contemporaine	---	18 h	3 ects
Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)			
<i>Vous avez le choix entre les options A ; B a ; B b :</i>			
A. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)		TOTAL : 73 h TD	
<i>Approfondissement en Histoire</i>			
= 8 ects			
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Enseignements d'approfondissement en Histoire :			
. Histoire contemporaine	---	18 h	3 ects
. Histoire médiévale	---	18 h	3 ects
<i>Ou</i>			
B a. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)		TOTAL : 86 h CM et 12 h TD	
<i>Approfondissement aux métiers de l'enseignement</i>			
= 8 ects			
Approfondissement au Professorat des Écoles	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Préparation au concours du professorat des écoles (oraux)	80 ---		3 ects
- Enseignement d'approfondissement en géographie	6 h	12 h	3 ects
<i>Ou</i>			
B b. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)		TOTAL : 16 h CM et 49 h TD	
<i>Approfondissement aux métiers de l'enseignement</i>			
= 8 ects			
Approfondissement en Géographie	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Enseignements d'approfondissement en Géographie	12 h	24 h	6 ects

2. LES PROGRAMMES

TRONC COMMUN :

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

QUATRE CM et QUATRE TD OBLIGATOIRES S5 & S 6

S5

F 305 : Histoire ancienne	
CM 24 h	TD 12 h
Enseignant :	Achille BERTRAND
Programme :	Histoire romaine impériale
Bibliographie :	FAURE P., TRAN N. et VIRLOUVET C., <i>Rome, cité universelle : de César à Caracalla, 70 av. J.-C.-212 apr. J.-C.</i>, Paris, 2023, Belin (Mondes anciens). GUILLERAT N. et SCHEID J., <i>Infographie de la Rome antique</i>, Paris, 2020, Passés composés. BADEL C., INGLEBERT H. et LEVASSEUR C., <i>Grand atlas de l'Antiquité romaine : IIIe siècle avant J-C - VIe siècle après J-C</i>, Paris, 2014, Éd. Autrement (Atlas Mémoires). JACQUES F., SCHEID J., <i>Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 apr. J.-C.). I. Les structures de l'empire romain</i>, Paris, PUF, 2010, 7e éd. LEPELLEY Cl., <i>Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 apr. J.-C.). II. Approches régionales du Haut-Empire romain</i>, Paris, PUF, 1998.
La fin progressive des troubles de la fin de la République romaine laisse place, avec le début du principat d'Auguste, à une période caractérisée par un équilibre difficilement maintenu. La succession des dynasties impériales et les conflits intérieurs et extérieurs qui agitent le IIe siècle conduisent également à la transformation progressive du pouvoir et des territoires contrôlés par Rome. Il s'agira de fixer les grands événements du Haut-Empire et de comprendre à la fois la cohérence et la fragilité d'un système censé garantir la Pax Romana. Les TD concerneront des études de documents ou de sites permettant de synthétiser certains points. MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).	
F 305 : Histoire médiévale	
CM 24 h et TD 12 h	
Enseignant :	Fabrice GUIZARD
Programme :	Géopolitique de la Méditerranée (X^e-XIII^e siècle)
Bibliographie :	BALARD Michel, PICARD Christophe, <i>La Méditerranée au Moyen Âge, les hommes et la mer</i>, Hachette, Paris, 2014. CHEYNET Jean-Claude, <i>Byzance, l'empire romain d'Orient</i>, Armand Colin, Paris, 2015. GUIZARD Fabrice, <i>Contacts et conflits en Méditerranée (VI^e-XIII^e s.)</i>, Ellipses, Paris, 2025. JANSEN Philippe, NEF Annliese, PICARD Christophe, <i>La Méditerranée entre pays d'Islam et monde latin (milieu Xe-milieu XIIIe siècle)</i>, SEDES, Paris, 2000. MARTIN Jean-Marie, <i>Italie normandes (XI^e-XII^e s.)</i>, Hachette, Paris, 1994.
La mer Méditerranée au Moyen Âge, comme dans l'Antiquité, est au centre du monde connu. Aussi, les différentes entités qui la bordent l'animent d'échanges et de conflits, au gré de la constitution et de la disparition d'empires et de zones d'influence. L'Espagne musulmane subissant la conquête chrétienne, l'Italie aux prises avec des grandes puissances et les aventuriers normands, l'Empire byzantin en déliquescence, le Dar al-Islam en recomposition permanente... transforment cet espace maritime et ses rives en un vaste échiquier du pouvoir et produisent une effervescence culturelle inouïe. MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).	
F 305 : Histoire moderne	
CM 24 h et TD 12 h	
Enseignant :	Eric ROULET
Programme :	Une histoire du monde du XVI^e siècle
Bibliographie :	BOUCHERON Patrick (dir.), <i>Histoire du monde au XVI^e siècle</i>, Paris, Pluriel, 2012, 2 vol. BRAUDEL Fernand, MOLLAT Michel, <i>Le Monde de Jacques Cartier</i>, Berger-Levrault, Paris, 1984. LEBRUN François, <i>L'Europe et le monde, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècle</i>, Paris, A. Colin, 1987.
Les relations entre les trois continents de l'Ancien Monde sont anciennes et s'articulent autour de la Méditerranée. De nombreux intermédiaires facilitent les échanges et les transferts technologiques. On connaît l'autre mais il est lointain. L'ouverture de nouvelles routes maritimes provoque au XVI^e siècle le décloisonnement du monde. Les contacts sont directs. Navigateurs et marchands de toutes nations voguent vers les horizons lointains pour trouver sur les marchés les produits tant convoités pour satisfaire la demande. Les grandes puissances s'affirment par la conquête et la colonisation et font place à une nouvelle géopolitique mondiale. MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).	

F 305 : Histoire contemporaine	
CM 24 h et TD 12 h	
Enseignant :	Romain CASTELLES
Programme :	La France dans le monde au XXe siècle
Bibliographie :	BEAUPRE Nicolas, <i>Les Grandes Guerres (1914-1945)</i>, Belin, coll. « Histoire de France », 2012. BOZO Frédéric, <i>La Politique étrangère de la France depuis 1945</i>, La Découverte, 2019. ROBERT Frank (dir.), <i>Histoire des relations internationales contemporaines. Tome II : De 1945 à nos jours</i>, Armand Colin, 2022. FRANK Robert, « La France et son rapport au monde au XXe siècle », <i>Politique étrangère</i>, vol. 65, n° 3-4, 2000, p. 827-839. SCHOR Ralph, <i>Histoire de la société française au XXe siècle</i>, Belin, 2004. VAÏSSE Maurice, <i>La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958</i>, Fayard, 2009.
La France, au XXe siècle, oscille entre sentiment de grandeur et de déclin. Entre son obsession du "danger allemand", son angoisse pour sa sécurité en Europe, sa velléité de jouer un rôle européen et mondial de premier plan ou encore sa renonciation à ses ambitions coloniales, le pays connaît à cette époque une profonde redéfinition de son rôle sur la scène mondiale. Dans le cadre de la préparation aux concours de l'enseignement, une attention particulière sera donnée aux héritages du XIXe siècle ainsi qu'aux mutations sociales et politiques intérieures que connaît le pays au cours du XXe siècle.	
MCCC : 1^{ère} session : CC (moyenne de plusieurs notes) et ET (écrit de 4h) ; 2^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).	

SEMESTRE 6



F 306 : Histoire ancienne			
CM 24 h et TD 12 h			
Enseignant :	Michaël GIRARDIN		
Programme :	L’empreinte d’Alexandre (IV ^e – I ^{er} s. av. notre ère)		
Bibliographie :	BASLEZ M.-Fr., <i>Histoire politique du monde grec antique</i> , Armand Colin, Paris, 2017. CLANCIER Ph., COLORU O. et GORRE G., <i>Les mondes hellénistiques. Du Nil à l’Indus</i> , Vanves, Hachette, 2017. GRANDJEAN C., HOFFMANN G., CAPDETREY L., CARREZ-MARATRAY J.-Y., <i>Le monde hellénistique</i> , Paris, Armand Colin, 2017.		
Alexandre propulse les Grecs du monde de la cité-État vers la domination d’un immense empire. Les cultures se rencontrent et se mélangent, les individus circulent ainsi que les idées et les savoirs. L’époque hellénistique, de la mort d’Alexandre jusqu’à la conquête romaine, voit le monde méditerranéen se construire une unité culturelle et politique dont l’empire romain, d’une certaine façon, est l’aboutissement. Dans ce cours, on étudiera ce que l’épopée alexandrine change pour les cultures conquises (Grèce, Levant, Égypte, Mésopotamie, Perse, Asie centrale) et comment elle bouleverse des sociétés mises en contact (Celts et Romains en particulier). Ce cours est donc compatible avec les nouveaux programmes d’histoire du second degré portant sur le Proche-Orient, l’Égypte, le judaïsme, la Grèce classique et hellénistique, les mondes celtes en relation avec les mondes méditerranéens et la Rome républicaine et impériale.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			
F 306 : Histoire médiévale			
CM 24 h		TD 12 h	
Enseignante :	Christine JEHANNO	Enseignante :	Christine JEHANNO
Programme :	Les XIV ^e et XV ^e siècles : temps de crises, temps nouveaux		
Bibliographie :	Sera distribuée en cours		
Les cours et TD sont consacrés aux derniers siècles du Moyen Âge, vus du point de vue du royaume de France. Epoque généralement jugée négativement car marquée par une conjoncture économique qui rompt avec la prospérité des siècles précédents, par des crises démographiques répétées et par la permanence de la guerre, elle est aussi le moment de la construction de l’Etat dit “moderne” assortie de la mise en place d’un dialogue entre le roi et une société politique qui se dessine. C’est encore un temps de profonds bouleversements sociaux, de renouvellements spirituels et culturels et, enfin, celui de l’ouverture au monde. Autant de phénomènes qui témoignent d’une grande vitalité et de remarquables capacités d’innovation, et qui fondent le socle des siècles suivants.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			
F 306 : Histoire moderne			
CM 24 h et TD 12 h			
Enseignant :	Eric ROULET		
Programme :	L’expansion française dans le monde (XVII ^e -XVIII ^e s.). Une histoire impériale ?		
Bibliographie :	GAINOT Bernard, <i>L’empire colonial français de Richelieu à Napoléon</i> , Paris, Armand Colin, 2015. HAUDRERE Philippe, <i>L’empire des rois 1500-1789</i> , Paris, Denoël, 1997. HUGON Alain, <i>Rivalités européennes et hégémonie mondiale, XVI^e-XVIII^e siècle</i> , Paris, Colin, 2002.		
Les Français participent très tôt aux nouvelles routes maritimes ouvertes par les Espagnols et les Portugais. Ils sont en Afrique, en Asie, en Amérique. Ils envisagent la fondation d’établissements pour signifier leur présence et défendre leurs intérêts, avec des succès mitigés. Au début du XVII ^e siècle, la monarchie affirme ses ambitions. Elle entend développer la marine et le commerce notamment au loin en soutenant des groupes d’intérêts. Des territoires sont conquis. Cependant, les Français doivent composer avec les populations et les pouvoirs autochtones, ils sont toujours sous leur menace, et doivent compter avec les Anglais, leurs grands rivaux. Dans quelle mesure cette expansion est pensée et organisée ?			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			
F 306 : Histoire contemporaine			
CM 24 h		TD 12 h	
Enseignant :	François DAVID		
Programme :	CM : Les relations internationales de la paix de Versailles à la seconde unité allemande TD : Programme du CAPES Licence, Le XX ^e siècle : guerres mondiales, totalitarismes, génocides, guerre froide, décolonisation		
Bibliographie :	KISSINGER H., <i>Diplomatie</i> , Paris, Fayard, 1995 (indispensable) / BERSTEIN S., MILZA P., <i>Histoire du monde de 1900 à nos jours</i> , Paris, Hatier, 2015, t. 2, 1945-1973 / DROZ B., ROWLEY A., <i>Histoire générale du XX^e siècle</i> , Paris, Seuil : t. 3, <i>Expansion et indépendances, 1950-1973</i> , 1987 ; t. 4, <i>Crises et mutations de 1973 à nos jours</i> , 1992 / SOUTOU G.-H., <i>La guerre de cinquante ans, 1943-1990</i> , Paris, Fayard, 2001 / Manuels de Terminale Hatier ou Nathan.		
CM : Nous étudierons la « grande parenthèse » (Jean Baechler) entre la paix de Versailles et la seconde unité allemande, celle qui assista aux tentatives d’instaurer un ordre mondial nouveau, fondé sur la paix des démocraties, le multilatéralisme institutionnel (SDN/ONU - OTAN - CEE), le libre-échange, l’arbitrage des crises ou encore la liberté de navigation maritime, sous l’égide des Quatorze points de Wilson et du solidarisme international de Léon Bourgeois. La période 1917-1990 se caractérise par de nombreuses tentatives de créer un système international vertueux. Les enseignements tirés de nombreux échecs ô combien tragiques, finissent par créer les conditions de la paix régulée dans laquelle prospère l’Occident depuis 75 ans. Au cœur : la question allemande.			
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (moyenne de plusieurs notes) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).			

TRONC COMMUN :

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE S 5 et S 6

Au CHOIX DEUX matières parmi les QUATRE suivantes :

M 305 – 306 : Épigraphie antique		S 5 : TD 18 h ; S 6 : TD 18 h TD
Enseignante :	Corinne BOULINGUEZ	
Programme :	Lire la pierre : les inscriptions privées et publiques des mondes romains	
Bibliographie :	CÉBEILLAC-GERVASONI M., ZEVI F., CALDELLI M. L, <i>Épigraphie latine</i> , Armand Colin, Paris, 2006. CORBIER P., <i>L'épigraphie latine</i> , Armand Colin, 2006 (3 ^e éd.). LASSÈRE J.-M., <i>Manuel d'épigraphie romaine</i> , Picard, Paris, 2011 (3 ^e éd.). RÉMY B., KAYSER Fr., <i>Initiation à l'épigraphie grecque et latine</i> , Ellipses, Paris, 1999.	
L'épigraphie latine permet une approche matérielle des textes gravés, incisés ou peints sur des matériaux durables tels que la pierre, le bronze ou la terre cuite, donnant accès aux témoignages directs des acteurs historiques. Le cours abordera au premier semestre les inscriptions centrées sur la sphère privée, à travers l'analyse de l'onomastique et des inscriptions funéraires ; puis au second semestre, les inscriptions de la sphère publique consacrées aux titulatures impériales et aux cursus équestres et sénatoriaux.		
MCCC : 1 ^{ère} session : ET (écrit) ; 2 ^e session : ET (écrit).		
M 305 - 306 : Paléographie médiévale		S 5 : TD 18 h ; S 6 :
TD 18 h		
Enseignante :	Christine JÉHANNO	
Programme :	Lire, transcrire et comprendre les textes manuscrits en ancien français (XIII ^e -XV ^e siècles)	
Bibliographie :	PARISSE M., <i>Manuel de paléographie médiévale</i> , Paris, Picard, 2006. STIENNON J., <i>Paléographie du Moyen Âge</i> , Paris, A. Colin, 1999.	
Le TD de paléographie médiévale vise à apprendre à déchiffrer les textes produits au Moyen Âge, tous manuscrits, dont les écritures sont très différentes de celle d'aujourd'hui. Il livre un accès direct aux sources, indispensable à la recherche historique sur le Moyen Âge. L'apprentissage portera <u>exclusivement sur des textes en français médiéval</u> mais de différents types et visera non seulement à les déchiffrer, mais à en fournir une transcription rigoureuse et à en comprendre le sens.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (ET pour les étudiants salariés : épreuve écrite d'1h30) ; 2 ^e session : ET (oral).		
M 305 - 306 : Paléographie moderne		S 5 : TD 18 h ; S 6 : TD 18 h
Enseignante :	CAMILLE BLACHERÉ	
Programme :	Lecture et transcription de textes (XVI ^e -XVIII ^e siècles)	
Bibliographie :	AUDISIO G., RAMBAUD I., <i>Lire le français d'hier : Manuel de paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècle)</i> , Paris, A. Colin, 2008. BUAT N., VAN DEN NESLE E., <i>Manuel de paléographie française</i> , Paris, Belles Lettres, 2016.	
Le TD de paléographie moderne vise à apprendre à déchiffrer les textes produits à l'époque moderne. Il permet un accès direct aux sources, indispensable à la recherche historique sur les XVI ^e , XVII ^e et XVIII ^e siècles. Durant les travaux dirigés, les étudiant.e.s apprendront à déchiffrer, à transcrire et à comprendre le sens des documents d'archives qui leur seront proposés.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		
M 305 - 306 : Sources et méthodes en histoire contemporaine		S 5 : TD 18 h ; S 6 : TD 18 h
Enseignant :	Aurélie RANGOGNIO	
Programme :	Les sources contemporaines	
Bibliographie :	CAIRE-JABINET Marie-Paule, <i>Introduction à l'historiographie</i> , Paris, Armand Colin, 2020. La série « <i>Petits guides des archives</i> », publiée par l'Association des archivistes français	
Les sources, les sources, les sources. L'historien est un homme d'archives, d'abord et avant tout. Nous en présenterons ici l'extrême diversité (archives administratives, diplomatiques, privées, notariales, syndicales, patronales...), sans oublier les outils statistiques et les entretiens oraux, mais aussi la presse. Toutefois, les documents du passé font l'objet de questionnements divers et de mises en perspectives bien différentes selon les écoles historiographiques qui se succèdent du XIX ^e siècle à aujourd'hui, de l'« histoire-bataille » à l'histoire globale, en passant bien sûr par les <i>Annales</i> .		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral).		

O P T I O N S : AU CHOIX PARMIS LES TROIS

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION¹² : A, B a, B b.

A LICENCE APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE – S 5

DEUX matières obligatoires :

P 305 : Langue moderne		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
MCCC : modalités à préciser en TD		
P 305 : Projet Professionnel Personnalisé		TD 8 h
Intervenants :	Fabienne GERARD et CEL	
L'accent sera mis sur la réflexion de la place du stage dans la formation et sera suivi d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat.		
MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) : 2^e session : ET (écrit de 2h).		

Et

DEUX approfondissements obligatoires :

P 305 : Histoire ancienne		TD 18 h
Enseignant :	Achille BERTRAND	
Programme :	Les histoires de l'archéologie et de l'épigraphie : combiner les approches de l'objet historique	
Bibliographie :	VAN ANDRINGA W., <i>Archéologie du geste : rites et pratiques à Pompéi</i> , Paris, Hermann, 2021. CORBIER M., <i>Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne</i> , Paris, CNRS, 2006. BERARD F., FEISSEL D., LAUBRY N., PETITMANGIN P., ROUSSET D. et SEVE M., <i>Guide de l'épigraphiste : bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales</i> , 4e éd., Paris, Éd. Rue d'Ulm, 2010. DEMOULE J.-P., GILIGNY (F.), LEHOERFF A. et SCHNAPP A., <i>Guide des méthodes de l'archéologie</i> , 4e éd., Paris, 2020, la Découverte.	
Ce cours d'approfondissement examinera les différentes manières d'écrire l'histoire dans des disciplines souvent définies comme auxiliaires. Il s'agira notamment de revenir sur ce constat de façon critique et d'interroger les manières de se saisir d'un objet historique. Comment faire parler un artefact, une inscription ou une simple fosse comblée par des pierres ? De qui fait-on alors l'Histoire et qui se trouve alors passé sous silence ? A partir de quoi peut-on écrire l'Histoire antique et à quel prix ? Aucune expérience préalable en épigraphie ou en archéologie n'est requise.		
MCCC : 1ère session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2e session : note du CC conservée et ET (écrit de 4h).		
P 305 : Histoire moderne		TD 18 h
Enseignant :	Sébastien MARTIN	
Programme :	La mer à l'époque moderne (XV^e-XVIII^e siècle)	
Bibliographie :	Alain CABANTOUS, André Lespagnol, François Péron (dir.), <i>Les Français, la terre et la mer, XIII^e-XX^e siècle</i> , Paris, Fayard, 2005.	
De l'Antiquité à nos jours, les sociétés humaines ont inventé des formes variées d'organisation et de pensées politiques. Il s'agit d'appréhender les pratiques – formes d'exercice du pouvoir, institutions, souveraineté – à partir d'une approche aussi bien politique que culturelle et sociale. Royauté, empire, démocratie, dictature (entre autres) : le profond renouvellement qu'a connu l'histoire politique, au cours des dernières décennies, invite à questionner à nouveaux frais des notions et concepts aujourd'hui d'usage courant, en les contextualisant selon différentes temporalités, entre temps court et temps long, pour mieux comprendre notre rapport actuel au politique.		
MCCC : 1ère session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2e session : ET (oral).		

¹²Il est vivement conseillé aux étudiants qui n'ont pas acquis le C2i de le prendre en option bonus.

A
LICENCE APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE – S 6

UNE matière obligatoire :

P 306 : Langue moderne		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
MCCC : modalités à préciser en TD		

Et

DEUX approfondissements obligatoires :

P 306 : Histoire médiévale		TD 18 h
Enseignant :	Fabrice GUIZARD	
Programme :	Les gens et la mer au Moyen Âge	
Bibliographie :	BALARD Michel, PICARD Christophe, <i>La Méditerranée au Moyen Âge, les hommes et la mer</i> , Hachette, Paris, 2014. RUSSON Marc, <i>Les côtes guerrières. Mer, guerre et pouvoirs au Moyen Âge (France - façade océanique XIII^e-XV^e siècle)</i> , PUR, Rennes, 2004. <i>Ports maritimes et ports fluviaux au Moyen Âge</i> , Publications de la Sorbonne, Paris, 2005.	
Loin d'être un monde peuplé de terriens, le Moyen Âge est aussi le temps des marins, des voyageurs et des conquérants par la mer. Cet enseignement vise à rétablir la place occupée par les activités maritimes qui ont poussé l'Europe vers la modernité. Les étudiants interrogeront des documents divers (textes, images, traces archéologiques) à la découverte des gens de mer et de leur vision du littoral et du monde marin.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (ET pour les étudiants salariés : dossier écrit à rendre) ; 2 ^e session : ET (oral).		
P 306 : Histoire contemporaine		TD 18 h
Enseignant :	François DAVID	
Programme :	L'exceptionnalisme américain de 1776 à nos jours. De la destinée manifeste à la thalassocratie planétaire	
Bibliographie :	KASPI A., HARTER H., <i>Les présidents américains</i> , Paris, Tallandier, 2012. KISSINGER H., <i>Diplomatie</i> , Paris, Fayard, 1996. MELANDRI P., <i>Le siècle américain, une histoire</i> , Paris, Perrin, 2016. ZAKARIA F., <i>From Wealth to Power : The Unusual Origins of America's World's Role</i> , Princeton, Princeton University Press, 1999.	
En partant des pères pèlerins et des Lumières, nous cernerons l'originalité du projet politique, social, religieux des Etats-Unis, destiné très vite à s'appliquer au reste du monde, en commençant par le vieux continent. En termes de puissance extérieure, nous centrerons le propos sur la <i>translatio imperii</i> opérée au XX ^e s. entre l'Empire britannique et l'ambitieuse thalassocratie, née des conceptions de l'amiral Mahan. Ce cours-TD vise autant une initiation à la recherche en vue du Master « Recherche », qu'un complément d'informations en vue du CAPES Licence (Le XX ^e s. américain), en insistant sur l'entraînement à l'oral.		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) ; 2 ^e session : ET (oral)		

B a
LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 5
Approfondissement au professorat des écoles

P 305 : Langue moderne		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
MCCC : modalités à préciser en TD		
P 305 : Projet Professionnel Personnalisé		TD 8 h
Intervenants :	Fabienne GERARD et CEL	
L'accent sera mis sur la réflexion de la place du stage dans la formation et sera suivi d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat		
MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) : 2^e session : ET (écrit de 2h).		

Et

P 305 : Préparation au Concours du Professorat des Ecoles (PCPE)		CM 3 x 18 h
Modalité :	Cours en visioconférence en direct le vendredi après-midi et le samedi matin, et enregistrés	
Programme :	Préparation aux deux épreuves d'admissibilité. Une réunion d'information aura lieu en début d'année.	
MCCC : QCM		
P 305 : Approfondissement en histoire		TD 2 x 16 h
Programme :	1 des 2 Approfondissements en Histoire à choisir dans l'unité P 305, S 5, voir l'avant-dernière page	

B a
LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 6
Approfondissement au professorat des écoles

P 306 : Langue moderne		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
MCCC : modalités à préciser en TD		

Et

P 204 : Préparation au Concours du Professorat des Ecoles (PCPE)		CM 4 x 20 h
Modalités :	Cours en visioconférence en direct le vendredi après-midi et le samedi matin, et enregistrés	
Programme :	Préparation aux deux épreuves orales d'admission	
MCCC : QCM		
P 306 : Approfondissement en Géographie		CM 6 h et TD 12 h
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ	
Programme :	Préparation au CAPES. Géographie des tensions et conflits	
Bibliographie :	WACKERMANN G. (coord.), <i>Géographie des conflits non armés</i> , Paris, Ellipses, 2011. STEPHANE R., YANN R., <i>Géographie des conflits armés et des violences politiques</i> , Paris, Ellipses, 2011.	
L'objectif est de présenter un état actuel de la planète où les formes de tensions et de conflictualités se sont recomposées ces dernières années, pour laisser place à des affrontements démultipliés et d'un nouveau genre, n'épargnant que peu d'espaces à l'échelle planétaire		
MCCC : modalités à préciser en TD		

B b

LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 5
Approfondissement en géographie

P 305 : Langue moderne		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
MCCC : modalités à préciser en TD		
P 305 : Projet Professionnel Personnalisé		TD 8 h
Enseignant responsable :		
Intervenants :	Fabienne GERARD et CEL	
L'accent sera mis sur la réflexion de la place du stage dans la formation et sera suivi d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat		
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) : 2 ^e session : ET (écrit de 2h).		

Et

P 305 : Géographie		CM 12 h et TD 24 h
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ	/ CM 6 h et TD 12 h
Programme :	Préparation au CAPES. Tensions et conflits à l'échelle de la planète	
Bibliographie :	WACKERMANN G. (dir.), <i>Géographie des conflits non armés</i> , Paris, Ellipses, 2011. STEPHANE R., YANN R., <i>Géographie des conflits armés et des violences politiques</i> , Paris, Ellipses, 2011.	
Ce cours a pour objectif de présenter un état actuel de la planète où les formes de tensions et de conflictualités se sont recomposées ces dernières années, pour laisser place à des affrontements démultipliés et d'un nouveau genre, n'épargnant que peu d'espaces à l'échelle planétaire.		
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ	/ CM 6 h et TD 12 h
Programme :	Préparation au CAPES. Géographie des mers et des océans	
Bibliographie :	PASKOFF R., <i>Les littoraux, impact des aménagements sur leur évolution</i> , Paris, Masson, 1998. CABANNE C., CHAUSSADE J., CORLAY J.P., MIOSSEC A., MIOSSEC J.M., PINOT J.P., <i>Géographie humaine des littoraux maritimes</i> , Paris, CNED/SEDES, 1998.	
MCCC : 1 ^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (écrit de 4h) ; 2 ^e session : note du CC conservée et ET (oral ou écrit).		

B b

LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 6
Approfondissement en géographie

P 306 : Langue moderne		TD 25 h
Enseignant :	LANSAD	
Programme :	Préparation au CLES	
MCCC : modalités à préciser en TD		

Et

P 306 : Géographie		CM 12 h et TD 24 h
Enseignant :	Mickaël HÉNOcq	CM 6 h et TD 12 h
Programme :	Préparation au CAPES. Canada, USA, Mexique : un espace géographique en recomposition	
Bibliographie :	CARROUÉ L., <i>Canada, États-Unis, Mexique</i> , Paris, Bréal, 2012. GHORRA-GOBIN C., MUSSET Alain, <i>Canada, États-Unis, Mexique</i> , Paris, SEDES, 2012. WACKERMANN Gabriel (coord.), <i>Canada, États-Unis, Mexique</i> , Paris, Ellipses, 2012.	

Ce cours a pour objectif de présenter ces trois pays souvent rassemblés sous l'expression Amérique du Nord. Cette zone de la planète présente l'intérêt d'être une vaste frontière Nord/Sud, parcourue par de nombreux flux, nous permettant d'envisager les phénomènes d'identité, d'intégration, de tensions et de conflits.	
Enseignant :	Mickaël HÉNOCCQ CM 6 h et TD 12 h
Programme :	Préparation au CAPES. Géographie environnementale intertropicale
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
Le domaine intertropical est un espace du globe où l'eau est entre abondance et rareté, créant une variété importante de paysages et pouvant générer de réelles tensions et de probables conflits.	
MCCC : 1^{ère} session : CC (modalités à préciser en TD) et ET (oral) ; 2^e session : note du CC conservée et ET (oral).	

HORS MAQUETTE : PREPARATION AU CAPES LICENCE (Pour les volontaires)

✕ 37,5 heures spécifiques en présence pour les épreuves d'histoire au programme (introduction de 5,5 h. / 8 h. par période). Horaires et dates à fixer.

✕ Cours en ligne de 20 heures pour préparer la deuxième épreuve orale du concours (entretien avec le jury).

➔ Une note bonus sera attribuée en cas d'admissibilité au concours (décision du conseil du département, du 3 juin 2026).

3. RECAPITULATIF DES MCCC¹³

S 5			1 ^{ère} session		2 ^e session
Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	Contrôle continu	Examen terminal **	Examen terminal **
F 305	16				
- Histoire ancienne		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire médiévale		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire moderne		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire contemporaine		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
M 305	4				
- Épigraphie antique		2	CC	-	Oral
- Paléographie médiévale		2	CC	-	Oral
- Paléographie moderne		2	CC	-	Oral
- Sources et méthodes en histoire contemporaine		2	CC	-	Oral
P 305	10				
- Langue moderne (CLES)		2		<i>Voir chap. II et IV</i>	
- PPP 3		2	CC	-	Écrit (2h00)
- Histoire ancienne		3	CC	-	Oral
- Histoire moderne		3	CC	-	Oral
- PE Didactique des Mathématiques		3	CC	Écrit (2h00)	Écrit (2h00)
- Géographie		6	CC	Écrit (4h00)	Oral

S 6			1 ^{ère} session		2 ^e session
Intitulé de l'UE	ECTS par UE	ECTS par matière	Contrôle continu*	Examen terminal **	Examen terminal **
F 306	16				
- Histoire ancienne		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire médiévale		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire moderne		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
- Histoire contemporaine		4	CC	Écrit (4h00)	Écrit (4h00)
M 306	6				
- Épigraphie antique		3	CC	-	Oral
- Paléographie médiévale		3	CC	-	Oral
- Paléographie moderne		3	CC	-	Oral
- Sources et méthodes en histoire contemporaine		3	CC	-	Oral
P 306	8				
- Langue moderne (CLES)		2	CC	<i>Voir chap. II et IV</i>	
- Histoire contemporaine		3	CC	-	Oral
- Histoire médiévale		3	CC	-	Oral
- Préparation au concours du professorat des écoles		3	-	QCM	QCM
- Préparation au concours du professorat des écoles		3	CC	QCM	QCM
- Géographie		6	CC	Oral	Oral

* Dans le cas d'un CC, l'étudiant *non-salarié* devra se présenter à *toutes* les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.

** Les étudiants ayant le statut de *salariés* sont convoqués à une épreuve terminale.

¹³ Voir le chapitre sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.